

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE



UNIVERSITE CHEIKH
ANTA DIOP DE DAKAR

INSEPS

INSTITUT NATIONAL
SUPERIEUR DE L'EDUCATION
POPULAIRE ET DU SPORT

MEMOIRE DE MAÎTRISE ES-SCIENCES ET TECHNIQUES
DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DU SPORT

S.T.A.P.S.

THEME :

**ANALYSE DE LA PARTICIPATION DES
FEMMES SENEGALAISES
AU SPORT DE COMPETITION :
LA DIMENSION GENRE.**

Présenté et soutenu par :

Aristide FAYE

Sous la direction de :

Madame Aminata DIACK N'DIAYE

- Master es-Sciences en Sciences et Techniques
de l'Activité Physique et du Sport (option psychologie)
- Docteur en Sociologie

ANNEE UNIVERSITAIRE 2000-2001

Dédicaces

Ce mémoire est dédié

A

- **Mes grands parents** pour leur soutien indéfectible.
- **Mon père et ma mère :**

Aucune dédicace ne saurait exprimer à sa juste valeur ma reconnaissance et mes remerciements pour les efforts permanents que vous fournissez dans l'entretien de la famille, que Dieu Tout puissant éclaire mon chemin afin que j'apaise vos inquiétudes.

- **Ma sœur Geneviève Coura**, très tôt arrachée à notre affection au cours de la formation universitaire. Je regrette infiniment ton absence. Reçois ce modeste travail en guise de reconnaissance éternelle. Que la terre de Thiès te soit légère.
- **Mes frères et sœurs : Evelyne Ndella, Marie Sébastienne Codou, Victor, Jacques Joachim Thomas Wade.**
- **Mes tantes et oncles : Elisabeth Coura, Victor, Abbé Jacques, André « Mungoul », Pierre Vincent, Ambroise, Raphaël.**
- **Mes cousines et cousins : Loulette, Ely, Joe, Sassa, Pape, Gisèle.**
- **Mr et Me Léopold Wade et famille.**
- **Mes ami (e) s d'enfance : Louis André, Xavier, Evariste, Justin, André, Fulgence, Jeanne Tine et Faye, Léa, Victorine, Coura Sène, Joséphine.**
- **Edith, Louis Patrice, Edmon, Lucien Etienne, Cécile Faye in memoriam.**
- **Tous les amis de la « synagogue », Maurice « Deuss », Claude Adjivon.**
- **Adèle Diatta**, pour son soutien moral et son attachement.
- **Ass Ndiaye, Raymond Sagna, Djibril Sène**, pour toutes ces années passées ensemble.
- **Tous les professeur d'EPS du Cours Sainte Marie de Hann** particulièrement à **Alphonse Coly.**
- **Toutes les femmes sportives.**
- **Mes préférées : Madeleine Bougouma, Bernadette « thiama », Edith Diémé, Sokhna Diagne, Adji Oulimata Dieng, Monique, Aminata Cissé, Mamy Diakhaby, Bertha, Mbathio, Rita, Marie yvonne.**

Voici l'hommage de ma reconnaissance

REMERCIEMENTS

C'est ici le lieu d'exprimer toute notre gratitude à tous ceux qui, de près ou de loin, par leur disponibilité et leur manque d'intérêt à l'endroit de ce mémoire, nous ont apporté leur soutien dans ce travail.

Nous nommons particulièrement :

➤ **A Me Aminata DIAK NDIAYE**

Ce travail a été fait sous votre direction. Avec le dynamisme et la disponibilité qui vous caractérise, vous avez su guider cette recherche avec patience et méthode. La capacité de ce travail constitue l'expression de ma gratitude à votre égard.

➤ **A toutes les secrétaires de l'INSEPS.**

➤ **A Jean FAYE, Directeur de l'INSEPS**

➤ **A Assane FALL, Directeur des Études**

➤ **A Mr Mama SOW, Amadou Ibrahima DIA, Abdoul Wahib KANE, Guibril DIOP,**

Amadou A. SEYE, Djibril SECK, professeurs de l'INSEPS pour leurs précieuses suggestions.

➤ **A tous les professeurs de l'INSEPS, qui ont participé à ma formation.**

➤ **A Mr Grégoire DIATTA et Me DIAKHATE née Anastasie THIAW, bibliothécaires à l'INSEPS.**

➤ **A Ayda KHOUMA, journaliste à la RTS pour sa collaboration.**

➤ **A tous les membres des fédérations.**

➤ **A toutes les femmes sportives.**

➤ **Au colonel Victor TINE, de la Sécurité Militaire et à tous ses collaborateurs.**

➤ **Aux membres de l'« IAP Services » du Campus Universitaire de Dakar pour la confection de ce document.**

➤ **A tous les étudiants de l'INSEPS, particulièrement à tous mes camarades de Promotion.**

➤ **A Patrice FAYE, Sylvain, A. Ben GUEYE, Sitor NDOUR, Sogui MBAYE, Cheikh FALL, Samba THIAM, Cheikh WANE, Golbert FAYE, Louis Gabriel, David SENE, Ousmane Sané BADJI, Abdoulaye THIAM.**

A tous ceux qui de près ou de loin m'ont Soutenu dans ce travail.

S O M M A I R E

INTRODUCTION	2
PREMIERE PARTIE – REVUE DE LITTERATURE	9
CHAPITRE I : Les notions et leurs définitions	10
I-1- Le genre	10
I-2- La compétition	11
I-3- Le sport	14
CHAPITRE II : Evolution des politiques à l'endroit de femmes	16
II-1- Les courants idéologiques	16
II-2- Pertinence de l'approche genre dans le contexte sénégalais	20
CHAPITRE III : Femme et sport	22
III-1- En Afrique	22
III-2- Au Sénégal	23
CHAPITRE IV : Sport et féminité	25
IV-1 Les manifestations physiologiques	25
IV-2- Influence du sport sur la morphologie de la femme	27
IV-3-Problématique du corps et de la corporéité	28
DEUXIEME PARTIE – METHODOLOGIE	31
II-1- L'échantillon	32
II-2- L'instrument de collecte	33
II-3- Procédure de validation	34
II-4- La collecte des données	35
II-5- Le traitement des données	35
II-6- Les problèmes rencontrés	35
TROISIEME PARTIE – RESULTATS DE L'ENQUETE	37
Chapitre I : Présentation et interprétation	38
Chapitre II : Discussion	61
Chapitre III : Implications pratiques	63
CONCLUSION GENERALE	66
BIBLIOGRPHIE	
ANNEXES	



INTRODUCTION

INTRODUCTION GENERALE

La position sociale de la femme, surtout dans les sociétés traditionnelles africaines a fait qu'elle a pendant longtemps joué les seconds rôles et à tous les niveaux de responsabilités de la société.

C'est réellement au début du 19^e siècle qu'on a commencé à assister à une promotion sociale des femmes. Cette quête de liberté et d'égalité des chances entre les hommes et les femmes est passée par plusieurs courants idéologiques jusqu'à aboutir aujourd'hui au concept de genre défini comme l'ensemble des relations socialement construites qu'entretiennent les hommes et les femmes.

De nos jours, les femmes se sentent plus que jamais engagées et participent activement à tous les niveaux de développement de la société : social, économique, politique et culturel.

Toutefois, malgré qu'elles affirment avec fermeté leur légitimité en droits et en devoirs pour une émancipation à jamais complète et de plus en plus significative dans la société, elles sont confrontées à des réticences et à des préjugés dus à certaines de nos croyances. De ce fait, leur image continue à pâlir à cause de quelques considérations anachroniques.

Au moment où la lutte des femmes ne cesse de gagner du terrain pour de meilleures conditions de vie, il nous paraît intéressant d'analyser cette évolution dans un domaine qui nous est cher et qui nous touche de plus près : celui du sport.

Le sport est, sans doute, devenu l'un des phénomènes sociaux les plus développés de nos sociétés modernes. En effet, il participe au développement de la personne et dans la formation de sa personnalité, il est également devenu une source de revenus et d'amélioration de la condition de vie.

Le sport s'est diffusé dans nos sociétés avec lenteur mais s'y est implanté avec fermeté. Il correspond, dans notre société actuelle, à une demande croissante d'activités, à finalités extrêmement variées : compétitive ou ludique, expressive ou éducative, récréative ou stimulante, mais qui traduisent, toutes, la

recherche, par les pratiquants, de bienfaits, de bien être, de la vitalité accrue, de forme renouvelée de sociabilité (ou d'intégration sociale).

De plus, elles renvoient à des modalités et à des signes d'excellence, de dynamisme et de jeunesse auxquelles nul ne peut rester insensible.

Pendant la dernière décennie, le Sport a suscité une quantité d'analyses judicieuses, les critiques l'ont étudié dans ses rapports avec l'éthique, l'économie, la politique, le racisme, le sexisme, l'un des problèmes les plus importants et les plus controversés à trait à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

En général, l'histoire du sport connote une dimension masculine, celle-ci a conduit à des perceptions et à des modèles culturels déterminant aussi bien le participant que la façon dont le sport est dirigé et pratiqué.

Cependant, le concept de sport dominé par l'homme est dépassé dans bien des secteurs du monde sportif. Actuellement l'accent est mis sur l'importance et l'expansion du sport féminin¹.

Le sport pratiqué par la femme a mis du temps à sortir de l'ombre. Apparu timidement au début du siècle, il a pris de plus en plus d'ampleur au cours de ces dernières décennies. Les femmes pratiquent aujourd'hui le sport avec ferveur et ceci s'accroît de jour en jour. Outre celles qui participent à des compétitions de haut niveau, la plupart d'entre elles cherchent à la fois une réponse à un besoin de communication, un moyen de se maintenir en bonne forme physique et la garantie d'un certain équilibre.

Certes, la pratique du sport demeure de nos jours encore fortement marquée par l'habitude d'y voir une activité proprement virile, une occupation qui serait naturellement adaptée aux capacités, aux attitudes et aux intérêts masculins. On ne trouvera pas anormale la répugnance d'une femme ou d'une jeune fille pour les exercices, les compétitions et les exploits sportifs ; chez un adolescent mâle on s'en inquiétera.

¹ 2^{ème} Conférence Mondiale du CIO sur la femme et le sport. Paris, 6-8 mars 2000

En dépit de la tendance au monopole masculin, le sport pratiqué par la femme ne cesse de se constituer et il est inséparable maintenant de la réalité du sport moderne. Le sport féminin moderne, reconnu et organisé, semble lié comme Lisetoh DIEM le soutient, au mouvement par le quel la femme a acquis de nos jours l'égalité des droits avec l'homme.

Le Sport féminin, non seulement fait maintenant bel et bien partie du phénomène du sport moderne, mais « la tendance à l'amélioration est plus grande dans le sport féminin que dans le sport masculin »¹. Le rythme de son développement actuel est élevé, cela peut être un effet de la date relativement tardive de ses débuts comme, aussi d'une certaine rivalité par rapport aux performances masculines.

Au Sénégal, la participation des femmes au sport de compétition remonte au lendemain des indépendances et plus exactement en 1963 aux « jeux de l'Amitié » à Dakar avec la participation de l'équipe nationale de Basket-Ball. Aujourd'hui, les femmes deviennent de plus en plus présentes dans différentes disciplines, cependant il reste beaucoup à faire surtout au niveau de l'implication dans les instances dirigeantes du sport.

Nous essayerons d'abord, à travers cette étude d'établir le rapport existant entre les hommes et les femmes dans les structures d'encadrement de différentes fédérations à l'heure actuelle.

Ensuite, nous étudierons les conditions socio-économiques et culturelles de quelques femmes sportives. Il est également à noter que l'étude a porté sur tous les sports tradition féminine et par la suite, on a jugé nécessaire de l'étendre à d'autres fédérations pour avoir une idée globale de la représentativité de la femme sénégalaise au sport d'une manière générale.

Ce travail comprendra quatre parties :

-d'abord nous procéderons à un tour d'horizon des écrits spécifiques à l'étude et aussi pouvant mieux nous aider à appréhender l'attitude de la femme face au sport.

¹ Fruncht, 1987. Etude sur les limites de la performance humaine dans le sport.

- Ensuite il sera question des procédés méthodologiques, puis, nous présenterons les résultats auxquels nous avons abouti.
- Enfin, nous aborderons les implications pratiques pour les différents intervenants.

OBJET DE LA RECHERCHE

Cette étude a pour but de montrer la place qu'occupe la femme sénégalaise dans le sport de manière générale.

En effet, si l'on considère le concept genre en tant qu'aspect évolutif et outil scientifique permettant d'appréhender les rôles masculins et féminins à travers les âges, avec l'avènement de la notion de « discrimination positive » encouragée par les plus hautes instances du sport mondial notamment le C.I.O (Comité International Olympique), nous pouvons relever qu'il influence grandement la participation de la femme au sport aussi bien au niveau compétitif qu'au niveau des instances dirigeantes.

Notre pays, à l'instar des décisions internationales, doit donc être à mesure d'impliquer davantage les femmes pour une participation beaucoup plus massive.

PROBLEMATIQUE

Ces dernières décennies, les femmes n'ont cessé de lutter afin d'acquérir la place qui leur revient de droit dans la société. Les évaluations faites à la fin de ces dernières années permettent de penser à nouveau les théories du développement et montrent qu'il comporte des dimensions sociales lesquelles exigent des changements profonds à plusieurs niveaux.

S'engager dans une perspective de mutation et concevoir les théories, les démarches et les instruments d'analyse souples et qui s'adaptent aux particularités et diversités des sociétés humaines est le combat que les femmes mènent afin d'améliorer leurs conditions de vie dans la société.

Le sport en tant que fait social qui ne cesse d'occuper une place de plus en plus importante dans nos sociétés actuelles ne saurait échapper à ces mutations sociales.

En effet, le sport joue un rôle déterminant dans le développement des sociétés, il participe également au développement physique et intellectuel de la personne. De nos jours, il est devenu un phénomène qui englobe plusieurs caractéristiques, parmi celle-ci : l'aspect compétitif.

Le sport est aujourd'hui un moyen pour la femme de se faire valoir, de se faire accepter et de se faire respecter dans la société. Cependant, l'implication des femmes au sport est entravée par des aspects d'ordre physiologique, psychologique, sociologique, technique fondés sur une analyse de genre.

Au Sénégal, d'après le dernier recensement de 1988 et, d'après les dernières estimations effectuées en 1999, il ressort que plus de la moitié de la population est féminine (52%).

Cependant, leur représentation dans le mouvement sportif demeure encore très faible. C'est à partir de ce constat que nous nous sommes posé un certain nombre de questions :

- Combien de femmes sont représentées au niveau des instances dirigeantes des fédérations ?
- Quelles sont les techniciennes ? les officielles ? les dirigeantes ?
- Combien y a-t-il de licenciés dans des différentes fédérations interrogées ?
- Quelles sont les sportives ? leurs conditions sociales ? économiques ? leur appartenance culturelle ?

HYPOTHESE DE L'ETUDE

L'hypothèse de notre étude découle d'un constat et surtout de plusieurs questions que nous nous sommes posées. Une hypothèse de recherche est selon OUELLET « une affirmation plausible présentant une relation entre deux ou plusieurs variables ».

En ce qui concerne notre étude, nous estimons que dans tous les domaines de la vie, les femmes sont marginalisées au sein de nos sociétés. Et c'est à travers le sport que cette marginalisation est le plus manifeste du fait d'une masculinisation de la pratique sportive. Cette marginalisation est visible tant dans la pratique sportive et elle constitue un fait vécu dans plusieurs autres pays. Dans nos instances sportives, la représentation féminine est très faible pour ne pas dire inexistence.

A travers cette étude, nous allons à la découverte de quelques-unes de nos instances, en essayant de percer le mystère. Certes quelques femmes ont réussi à conquérir une place de choix, cependant les handicaps persistent toujours.

PREMIERE PARTIE
CADRE THEORIQUE

CHA"PIRE I : LES NOTIONS ET LEURS DEFINITIONS

I-1- Le genre

Le mot « genre » est un traduction littérale du terme anglais « gender ». Ce mot revêt plusieurs sens, trois principalement.

- D'après la première signification, le genre est une division fondée sur un ou plusieurs caractères communs. Cette définition renvoie à celle de l'espèce. Ainsi, le genre désigne t-il un ensemble d'êtres vivants situés dans la classification, entre la famille et l'espèce et groupant des espèces très voisines. Comme illustration de cette définition, on a par exemple le genre humain qui désigne l'ensemble des hommes. Toujours dans cette première signification du terme genre, on utilise comme catégories de sujets littéraires ou artistiques de même nature : par exemple le genre romanesque.
- La deuxième catégorie de définitions est celle qui définit le genre comme sorte, manière. Exemple : quel genre d'homme est-il ? Ou comme une manière de vivre ou de se comporter dans la société : avoir bon, mauvais genre, genre de vie qui désigne l'ensemble des modes d'activités d'un individu ou d'un groupe humain.
- La troisième signification du mot genre est d'ordre grammatical. Il désigne ainsi une catégorie grammaticale fondée sur la distinction naturelle, une distinction conventionnelle : par exemple le genre masculin, féminin, neutre. C'est ce dernier sens qui nous intéresse dans notre étude.

Si le terme genre existe donc depuis la nuit des temps, autrement dit depuis l'apparition de l'homme et de la femme sur la terre, son utilisation comme concept d'analyse est toute récente. L'introduction de ce vocable, désormais à la mode dans le parler quotidien et à tous les niveaux de la vie, remonte grosso-modo au début des années 1990, à la veille des conférences du Caire et de Beijing qui l'ont consacré.

× Le genre, en anglais « gender », dérange et bouscule les habitudes traditionnelles d'hier et d'aujourd'hui dans sa diversité conceptuelle et dans son application. Le sujet femme est nécessairement multiforme, pluridisciplinaire et pluridimensionnel.

D'un point de vue statique et anthropologique le genre est l'ensemble des caractéristiques qui marque l'identité et la différence entre les espèces et qui permet, dans le cas de l'espèce humaine, de les classer selon le sexe masculin ou le sexe féminin.

Le concept dynamique du genre s'inscrit dans l'approche du développement communautaire des femmes pour établir l'égalité et l'équité. L'égalité repose sur l'équilibre en droit et en devoir entre l'homme et la femme. L'équité doit être perçue comme la modification progressive des changements à opérer dans l'appréciation et dans l'application du droit pour réaliser le plein épanouissement dans tous les secteurs de la vie surtout dans le ménage.

Il faut cependant noter qu'à la place d'une analyse des relations de genre, beaucoup de personnes ou d'institutions utilisent comme argument les différences les plus élémentaires et les plus évidentes qui sont celles biologiques (le sexe, la couleur, l'âge).

L'objectif réel de l'argumentaire biologique est la justification et la pénétration de privilèges sociaux lesquels déterminent la classe, couche ou catégorie sociale.

1-2- Compétition

× La compétition sportive est la forme spécifique du rapport inter humain dans le sport. Certes on pourra observer et objecter que la compétition est présente encore dans des domaines autres que l'activité sportive, et on pourra en outre, remarquer qu'il y a des sports où l'essence de la compétition apparaît le mieux. La contestation y est objective et les performances y sont mesurables.

χ L'idée de compétition implique avant tout un combat réglé de plusieurs individus, où chacun recherche également la victoire sur l'adversaire.

On est donc autorisé à supposer qu'il y a en sport un principe compétitif latent.

Toute activité sportive est actuellement potentiellement compétitive. L'homme qui fait du sport et qui, dans l'effort qu'il accomplit en vue de la performance, se heurte en quelque manière à lui-même comme à un adversaire qui l'en empêche, du même mouvement, est poussé à ressentir le besoin de surmonter d'autres êtres qui soient de vrais adversaires, c'est-à-dire des êtres qui le pressent de se dépasser par ce qu'ils font pour le dépasser. Le sport, dans ce cas précis, est donc à comprendre dans la perspective de la compétition.

Notre description qui jusqu'ici reconnaît ce fait, doit maintenant s'attacher à cerner les caractères propres de la compétition sportive et leurs significations.

Une compétition *oppose*, qu'il s'agisse d'une opposition des individus comme dans une course ou de celle d'équipes comme dans un match de handball. Mais il est particulièrement frappant que cette opposition procède d'une entente des adversaires qui ne se constituent comme tels que par un accord pleinement réciproque portant sur la nature du but et les règles relatives aux moyens d'y parvenir. Ainsi Parlebas définit le sport « comme l'ensemble des situations motrices d'affrontement codifié dont les formes compétitives ont été institutionnalisées »¹.

La compétition sportive marque d'ailleurs une socialisation des conduites du défi et de la prouesse, plus primitives. Le lien social de l'homme avec l'homme est donc activement assumé dans la compétition sportive, elle mérite pleinement le nom de « rencontre » par quoi on la désigne souvent. Mais il faut lui restituer sa signification d'ouverture à autrui, d'échange.

La deuxième couche de signification de socialité dans laquelle s'enracine la compétition sportive, et avec elle tout le sport, c'est le milieu même où se font

¹ Parlebas, P (1974). « Sport et conduites motrices ». in Revue EPS, N° 125 jan-fév Pp. 11-16

les innombrables compositions de lien inter humain fondamental : la société elle-même en son être collectif, en ses structures, en ses institutions, le sport est toujours à penser dans le groupe et à la lumière de la vie du groupe. Par exemple les clubs se rattachent à une ville, à une corporation, voire à une classe sociale.

Si la compétition sportive se fonde sur l'existence d'une société globale et si elle participe de ses structures, elle est un facteur d'intégration et de régulation, et elle est un véhicule de la conscience collective. De plus elle joue comme modèle de comportement, comme cela se voit dans notre société concurrentielle moderne.

Une troisième couche de signification de sociabilité s'ajoute aux précédentes, c'est l'organisation intrinsèque des relations compétitives fonctionnant selon des instructions et composant un groupement social spécifique, dont le type est la fédération sportive réunissant « clubs » et « société ».

Pour résumer, on pourrait dire que la compétition sportive est l'opération sociale qui consiste à faire un vainqueur dans le domaine d'une confrontation des forces physiques et morales. Mais parler de vainqueur risque, peut être, d'accentuer le triomphe dans le sens de l'élimination et de l'annulation de l'adversaire, alors que le terme de « premier » s'accorderait mieux à la solidarité qui retient le gagnant à ses adversaires (en réalité, des partenaires). Le premier exprime en lui non seulement les désirs des autres, mais leurs efforts, et il leur en cautionne la signification et la valeur. De plus, il est le fruit même de cette lutte et, sans elle, il ne se serait pas porté aussi haut, jusqu'à cette communication directe l'horizon axiologique qui le rend l'intercesseur des autres.

I-3- Le sport

Le terme s'est beaucoup transformé et sa signification a varié par rapport à celle de son origine. De l'ancien français « Desport » du verbe « Desportor », (s'ébattre), il caractérisait tout genre d'amusement au XII^{ème} siècle.

Selon Pierre de Coubertin, rénovateur des Jeux Olympiques modernes, le sport est le « culte volontaire et habituel de l'effort musculaire intensif appuyé sur le progrès et pouvant aller jusqu'au risque ».

✕ Quant à BOUET¹, le sport serait « une recherche de compétition et de performance dans le champ des activités physiques intentionnellement affrontée à des difficultés ».

✕ Cependant, la définition de MAGNANE², nous semble la plus complète et nous y souscrivons le mieux. Il définit le sport comme une « activité dont la dominante est l'effort physique participant à la fois au jeu et au travail pratiqués de façon compétitive comportant des règles et institutions spécifiques et susceptibles de se transformer en activité professionnelle. Il est en effet l'un des phénomènes sociaux qui ont marqué l'histoire de l'humanité ».

« Dans un monde soumis quotidiennement aux bouleversements politiques, aux fluctuations économiques et qui, de surcroît, ne peut ignorer les sources permanentes de conflits qui séparent les consciences, rares sont les langages universels perçus par l'humanité toute' entière. Le sport est de ceux-là. Il est un vrai moyen de communication, d'éducation et d'intégration sociale. Qu'il soit jeu ou compétition, qu'il soit chiffré, qu'il soit naturel ou motorisé, il est devenu l'une des seules activités de l'homme qui ignore les frontières et qui parvient en fin de compte à déborder les idéologies ».

A cet égard, il fait partie d'une culture commune qui nous vient du fond des âges et qui répond à la définition donnée naguère par Antoine de

¹ Bouet, M (1968). Signification du sport, Editions Universitaires.

² Magnane, G. (1961). Sociologie du sport. Paris, Editions Gallimard 188p.

Saint-EXUPERY « Etre un homme, c'est sentir en posant sa pierre que l'on contribue à bâtir le monde ».

Le sport ressortit à cette prodigieuse aventure qui accompagne l'essor des civilisations antiques et qui participe à la création d'un art de vivre, au sens de l'arène grecque.

Que ce soit sous sa forme la plus sophistiquée, la haute compétition, sous la forme éducative de l'initiation sportive, ou encore à travers celles des loisirs, le sport s'est affirmé au fil des dernières décennies comme l'un des phénomènes de masse les plus constants et les plus populaires.

Les femmes quant à elles malgré quelques réticences, à savoir celles du Baron Pierre De COUBERTIN, au début du siècle, ont tardé à participer activement aux compétitions. Cependant, de nos jours, on assiste à une participation plus massive des femmes au sport de compétition témoins de leurs nombreuses présences sur la scène mondiale et à presque tous les sports.

En effet le sport joue un rôle déterminant dans la formation de la personnalité de la femme. Il est considéré comme outil de promotion de la femme, comme moyen d'assurer sa promotion sociale, l'équité et l'égalité de chance entre l'homme et la femme.

CHAPITRE II : EVOLUTION DES POLITIQUES A L'ENDROIT DES FEMMES.

II-1- Les courants idéologiques

La question relative aux femmes et à leur participation ou non dans la société ainsi que leurs relations avec les hommes ont toujours suscité un vif intérêt.

Depuis bien longtemps, des conceptions ont été élaborées et des politiques mises en œuvre au sein de mouvements sociaux pour aider les femmes à s'impliquer dans la marche de la société.

Ces mouvements dont l'objectif est la lutte contre la marginalisation des femmes et pour leur pleine participation sont des mouvements féministes ; ils se distinguent en plusieurs courants : féminisme libéral, féminisme radical, féminisme socialiste marxiste. A chacun de ces courants correspond une approche de la problématique femme.

Dans les années 50, la conception féministe dominante ne considère pas les femmes comme des productrices mais plutôt comme des productrices mis plutôt comme épouses et mères qui restent à la maison, s'occupent du ménage et des enfants alors que l'époux travaille au dehors moyennant des revenus. Les programmes dont elles bénéficient tournent autour de la couture, la cuisine la puériculture.

L'objectif visé est donc le bien-être familial.

Dans les années 60, au plan macro-économique, l'idée dominante est que le développement passe par l'industrialisation massive et que tout bénéfice du développement s'écoule jusqu'à la base du fait des effets multiplicateurs de la répartition.

Ainsi, même si les femmes ne sont pas précisément prises en compte dans l'élaboration des politiques économiques centrées sur une industrialisation

massive, elles profitent nécessairement des retombées bien que cantonnées aux programmes de bien-être familial.

Dans les années 70, la théorie et la pratique du développement commencent à changer.

L'année Internationale de la Femme en 1975, puis la Décennie des Nations Unies pour les Femmes (1976-1985) favorisent l'approfondissement des recherches de terrain et des publications critiques qui suscitent des éléments de solution à la marginalisation et à la paupérisation galopantes des femmes.

Ainsi, le rôle de la femme en tant que productrice est reconnu et intégré aux analyses et programmes grâce aux travaux d'Esther BOSERUP.

Selon ses thèses, cet appauvrissement des femmes est lié aux politiques de développement qui porte une empreinte masculine car les femmes n'y sont pas associées et leurs besoins et intérêts ne sont pas intégrés.

Les études de Esther BOSERUP ont amené les experts et les expertes du développement à porter une attention à la division du travail entre les femmes et les hommes et sur les rapports que cette division implique.

L'Intégration des Femmes au Développement (IFD) pour être efficace vise également la formation des femmes et l'allègement des travaux domestiques qui monopolisent une grande partie du temps féminin. Elle vise également l'accès facile des femmes aux ressources telles que l'eau, les combustibles, les techniques de transformation des produits. L'IFD considère les femmes comme des instruments, des moyens pour arriver au développement et non comme des bénéficiaires. Elle les organise sur la base des activités traditionnelles féminines.

L'approche IFD qui relève du courant féministe libéral ne remet pas en cause les fondements de la subordination et de l'exploitation des femmes. Elle est basée sur l'idée que les rapports de genre changent d'eux-mêmes quand les femmes gagnent une position économique solide.

Dans la deuxième moitié des années 70, l'approche Femmes et Développement émerge sous la poussée du féminisme marxiste sociale en alternative à l'approche IFD dont les limites se sont fait sentir.

Dans cette lancée, Achola PALA souligne que l'approche IFD (qui tient du féminisme libéral) est liée au maintien de la dépendance des pays du tiers monde vis à vis du nord industrialisé et ceci de connivence avec la théorie de la modernisation.

L'approche Femmes et développement considère que les femmes ont toujours participé au développement. Elles jouent des rôles importants dans la production et la reproduction. Le maintien des relations de domination du nord sur le sud est la cause de leur problème. Les hommes qui ne font pas partie de l'élite sont aussi à la même situation de marginalisation et de paupérisation. Cette approche femmes et développement met l'accent sur la division de la société en classes sociales et minimise l'existence du patriarcat et des déséquilibres entre femmes et hommes au sein d'une même classe sociale.

Les évaluations faites à la fin de cette dernière décennie sur l'approche genre et développement, permettent de repenser les théories du développement et montrent qu'il comporte des dimensions sociales lesquelles exigent des changements profonds et à plusieurs niveaux.

C'est la conceptualisation de l'approche Genre et Développement (GED) qui « étudie les pratiques sociales par lesquelles les acteurs (et actrices) sociaux participent à la redéfinition continue des rôles ». Ainsi, on se rend compte que le problème ne se situe pas au niveau des femmes mais au niveau des relations qu'elles entretiennent avec les hommes dans les processus de développement en tenant compte des paramètres précités.

Ainsi, pour l'approche Genre et Développement :

- les hommes et les femmes entretiennent des relations déséquilibrées dans le processus de développement économique, en politique et dans l'organisation sociale,

- l'analyse de ce déséquilibre tient compte des relations entre les classes sociales, les races, les groupes d'âges etc...
- l'équilibre de ces relations s'accompagne de nouvelles structures et de nouveaux systèmes sociaux, économiques et politiques.

L'objectif visé de cette approche est de prendre en considération dans l'élaboration des politiques de développement le découpage entre les hommes et les femmes et le déséquilibre qui en résulte afin de sauvegarder les intérêts communs et ceux spécifiques à chacun des deux groupes.

Toutefois, l'accent est mis sur les femmes dont le pouvoir nécessite d'être augmenté car elles ont un grand retard à combler.

L'approche Genre et Développement œuvre pour :

- l'égalité participation des femmes et des hommes au développement, à la prise de décision,
- l'égalité implication sociale afin d'atteindre un développement juste entre les femmes et les hommes, entre les groupes sociaux, les races etc,
- la prise de conscience des particularités, des similitudes et des disparités qui existent entre les hommes et les femmes,
- l'analyse de leurs relations complexes et dynamiques comme une variable importante dans le développement,
- l'approche genre devient alors un outil pour analyser comment le fait d'appartenir à un sexe précis prédispose à des rôles sociaux préétablis, d'où le concept de Gender, terme anglais qui désigne le genre aussi bien masculin que féminin.

Cette analyse est qualifiée de scientifique puisque les sociologues se sont rendus compte que dans toute les sociétés cette approche retrouve sa pertinence. Ce qu'il faut relever théoriquement aussi c'est la situation du genre féminin qui est plus défavorisé socialement dans cette analyse et qui accuse donc énormément de retard du fait des rôles sociaux qui lui sont

dévolus, alors qu'elle est un élément moteur du développement vu sa représentativité, ses capacités à l'organisation, à la vie communautaire.

II-2- La pertinence de l'approche genre dans le contexte sénégalais

La socialisation peut être définie comme le processus par lequel l'individu s'adapte à la société. Elle permet de posséder des connaissances, d'intérioriser des modèles, des valeurs, des symboles, en somme la culture propre à la société dans laquelle l'individu évolue.

La socialisation c'est aussi l'intégration de la culture à la personnalité, c'est-à-dire que des composantes de la société elles-mêmes et de la culture vont devenir des parties intégrantes de la personnalité. C'est en ce moment qu'on peut parler de la nécessité d'une cohésion entre la personnalité et les conduites de l'individu dans son milieu social, ce qui entraîne son adaptation à cet environnement social.

Pour mieux appréhender ce processus de socialisation en rapport avec la personnalité et les statuts de la femme, les récents procédés en Sciences Sociales s'appuient sur la méthodologie de l'analyse genre. Cette démarche constitue une approche qui permet de se questionner sur la manière dont les statuts et les rôles sociaux sont déterminés par le fait d'appartenir à un sexe précis.

Le genre constitue de ce fait un outil indispensable à l'heure actuelle dans certaines études en Sciences Sociales.

D'un point de vue anthropologique, le genre est l'ensemble des caractéristiques qui marque non seulement la différence mais aussi l'identité et dans le cas de l'espèce humaine il permet de faire une classification selon le sexe masculin ou féminin.

La différence de sexe s'arrête entre les hommes et les femmes alors que le genre, plus dynamique, permet d'aller au-delà et révèle une sorte d'inégalité qui est réelle.

En effet, dans la société traditionnelle sénégalaise cette inégalité des sexes très marquée, peut être mise en évidence et c'est dans cette perspective que Gora MBODJ¹ à travers une analyse de genre a pu déduire d'abord « les bases sur lesquelles reposent les théories de la stratification sociale en Afrique. La répartition des rôles sociaux est définie selon des objectifs précis que se fixe la famille qui est un agent primordial dans la socialisation. »

Pour MBODJ, « de la naissance à la classe ludique et au sevrage, des pratiques rituelles centrées sur le corps : « ndamp » (massage) doivent déterminer socialement le bébé et l'enfant comme femme ou homme. A l'âge de l'initiation, ce sont les jeux qui renferment cette différenciation des genres.

De ce fait, dès la naissance, pour la petite fille, il faut construire un corps harmonieux, souple, malléable, accueillant et gracieux.

Pour le petit garçon en revanche, les critères reposent sur l'élaboration d'une personnalité qui montre de la puissance, de la force, du labeur, donc protecteur de sa famille, son clan et lui assurer les moyens de subsistance.

Les périodes de socialisation vont s'appuyer alors sur des pratiques ludocorporelles de force orientées vers l'extérieur ».

Les pratiques sportives, principalement le sport de haute compétition chez la femme, dans la quasi-totalité des cultures traditionnelles sénégalaises, engendrent des exigences conformes à ces normes socialement établies.

¹ Mbodj, G. (1997). La genèse de l'inscription différenciée des genres au Sénégal. Dans Beauchamp Claude, (sous la direction de), Démocratie, Culture et Développement en Afrique Noire. Paris : Harmattan, Collection Logiques sociales. Pp 209-222.



CHAPITRE III. LA FEMME ET LE SPORT

- Depuis l'antiquité, les femmes ont pris part à des activités physiques, et en Grèce en particulier, aux Jeux d'Héra qui leur étaient réservés. Des documents historiques montrent que les romaines faisaient de la natation et du cheval.

- En Asie, au X^{ème} siècle et au XII^{ème} siècle, les femmes pratiquaient également des activités physiques. Au moyen Age et pendant la renaissance, les femmes (comme les hommes d'ailleurs) ont délaissé ces loisirs. Au cours des siècles suivants, il y eut un renouveau d'intérêt dans ce domaine et, jusqu'à la fin du XIX^o siècle, les femmes se sont largement impliquées dans des activités physiques dans leurs propres clubs et en pratiquant de nouveaux sports.

- Il est pourtant vrai que les premiers Jeux Olympiques de l'ère moderne (en 1896) n'étaient pas ouverts aux femmes. Le baron Pierre De Coubertin, qui a rétabli les jeux, était un homme de son époque et il était fermement convaincu que ceux-ci devaient rester « un panégyrique du sport masculin » il affirma : « une olympiade femelle est impraticable, inintéressante, inesthétique et incorrecte ». Cependant, ces idées de Pierre De Coubertin n'empêchèrent pas les femmes de participer aux épreuves de golf et de tennis de Jeux Olympiques de 1900, ainsi qu'à de nombreuses compétitions sportives les années suivantes.

III-1- En Afrique

- Le 20^o siècle fut celui de la grande révolution dans le domaine du sport féminin en Afrique. Des écoles pour l'éducation des filles furent créées et face à la fragilité des pensionnaires, les éducateurs utilisèrent les exercices physiques pour le renforcement de leur santé. Aussi, « s'exercer, se développer c'est pour la femme un véritable affranchissement à la fois physique et moral » selon Georges

HEBERT.

- Cependant, on note que ce n'est qu'après les indépendances que la quasi totalité des pays africains est touchée par le mouvement sportif. Au sortir des indépendances, les jeunes nations africaines étaient préoccupées par le développement économique, politique et social, ce qui fait que le sport se voit dépossédé de tous ces avantages jusqu'à devenir parent pauvre des investissements. Néanmoins, les femmes ont continué dans certains pays comme le Bénin à pratiquer en participant dans les compétitions nationales et internationales de manière irrégulière. Parallèlement, le sport scolaire et universitaire faisaient son chemin et les rencontres inter-établissements encourageaient la pratique sportive.

Plusieurs athlètes féminines sont issues du sport scolaire, de ce fait les compétitions internationales enregistrent de plus en plus la participation des femmes africaines.

- les « Jeux d'Afrique Noire et de Madagascar » en 1957 à Brazzaville voient la participation d'athlètes féminines.

- En 1963, lors des « Jeux de l'Amitié » à Dakar, des équipes féminines de basket-ball, de handball et d'athlétisme sont présentes. Les records féminines obtenus à cette époque permettent de situer le niveau des femmes dans leur activité.

- Progressivement, le sport féminin touche tous les pays africains et le niveau s'améliore, les rencontres sportives féminines drainent de plus en plus de monde ce qui dénote un certain intérêt vis-à-vis de la pratique féminine.

III-2- Au Sénégal.

Les activités physiques et sportives des femmes ne datent pas de la période coloniale. D'une région à une autre, d'une ethnie à une autre les activités ont différé. Par exemple en Casamance, les femmes Diolas pratiquaient la lutte

traditionnelle et des championnats entre villages étaient organisés afin de pouvoir leurs permettre de se mesurer entre elles.

Après les indépendances, le sport moderne, introduit très tôt au Sénégal s'est beaucoup développé malgré les quelques interdits qui ont entouré son apparition.

Très tôt, les sportives sénégalaises ont acquis une bonne renommée sur le plan africain.

C'est ainsi qu'en 1963, lors des « Jeux de l'Amitié » organisé à Dakar, l'équipe féminine de basket-ball s'est distingués par sa belle prestation. Elle confirmera sa compétence deux plus tard lors des « Premiers jeux africains au Congo Brazzaville », en 1965 où elle obtint une médaille.

Il est certain que le basket-ball et le hand-ball ont été à un degré moindre les plus pratiqués mais l'athlétisme s'est réveillé plus tard malgré sa longue léthargie et depuis quelques années on note un progrès de plus en plus grandissant dans les résultats.

Ces dernières années, on note une percée fulgurante des sportives sénégalaises tant au niveau des sports individuels que collectifs témoins de ces nombreuses représentations au plan national et international. Des athlètes telles que Tacko DIOUF en athlétisme, Yaye Amy SECK en karaté les « lionnes » du basket parmi tant d'autres sont révélatrices de cette évolution.

X

CHAPITRE IV : SPORT ET FEMINITE

On ne saurait faire une étude sur le sport et la femme sans pour autant parler des manifestations internes qui se produisent autour de son corps. Ainsi, dans le Larousse, la féminité se définit comme : « un caractère féminin, l'ensemble des caractères propres à la femme ».

L'analyse des manifestations qui tournent autour du corps de la femme nous permet de savoir les contraintes liées à sa pratique du sport surtout à un haut niveau de compétition.

Pour limiter la participation sportive des filles et des femmes, on a souvent utilisé le principe incontesté de leur infériorité physique absolu sur les garçons et sur les hommes. Les motifs et les arguments que l'on emploie dans ce domaine se révèlent assez voisins de ceux qui servent à écarter les femmes de certaines activités professionnelles. Pour le sport, par exemple beaucoup d'arguments ont été utilisés pour exclure les femmes, ces arguments sont en rapport avec leur corps et sont d'ordre physiologique ou anatomique.

IV-1- Les manifestations physiologiques

Le cycle menstruel étant l'une des caractéristiques essentielles du sexe féminin, il est tout naturel que dans le cadre de l'étude des activités sportives chez la femme on analyse les répercussions éventuelles du sport sur le déroulement du cycle.

A l'inverse, on peut se demander si les modifications induites par le cycle menstruel sont de nature à nuire à la qualité de l'activité sportive, que ces modifications restent normales ou physiologiques ou qu'elles correspondent à une vraie pathologie.

On ne peut pas répondre à ces questions sans rappeler les principales variations physiologiques dans ce domaine, cependant on retiendra les éléments les plus significatifs et ceux susceptibles d'interférer avec l'activité sportive.

- Le nombre de leucocytes augmentent incontestablement pendant la période prémenstruelle ; par contre, la répartition de ces globules blancs varie de façon beaucoup moins nette.
- En ce qui concerne le système cardio-respiratoire, on note également des modifications qui demeurent peu importantes : s'il existe bien, pendant la période prémenstruelle une accélération du rythme cardiaque, l'électrocardiogramme n'est pas modifié. En ce qui concerne l'appareil respiratoire, on a décrit un certain état de congestion des muqueuses et une diminution du rythme respiratoire avec augmentation de la capacité vitale.

En somme, les modifications physiologiques mesurables au cours du cycle menstruel demeurent limitées et ne portent que sur un petit nombre d'éléments. Le contraste est particulièrement frappant entre la pauvreté des manifestations biologiques et la richesse des symptômes gênants, voire invalidants, présentés par beaucoup de femmes au cours de la période du cycle menstruel.

A partir du cycle menstruel, on constate d'autres manifestations qui peuvent freiner allant même jusqu'à empêcher la pratique sportive. Parmi ces manifestations on peut noter :

- *les douleurs pelviennes* qui surviennent pendant ou en dehors des règles elles représentent l'un des éléments essentiels de la pathologie féminine et peuvent gêner l'activité sportive.
- *les règles douloureuses*, très fréquentes chez les femmes d'une manière générale et dont les causes physiques, hormonales et psychologiques sont souvent difficiles à cerner.
- *les pertes blanches ou leucorrhée* représentent un phénomène fréquent et trop

souvent considéré comme banal, cependant très gênant dans la pratique du sport surtout pendant les périodes de compétition.

En dehors du cycle menstruel, la maternité constitue également un frein à l'élaboration et à la recherche de performance. En effet, la grossesse, l'accouchement et l'allaitement influent sur la femme sportive .

IV.2- Influence du sport sur la morphologie de la femme

Il est aussi nécessaire d'étudier les modifications hormonales et biologiques, susceptibles d'apparaître chez les sportives de haut niveau. Il paraît en effet démontré, qu'à partir d'un certain degré d'activité musculaire, et ce, quelque soit le sport choisi ; des altérations du cycle menstruel peuvent apparaître.

Ainsi une étude, réalisé à l'université de DENVER en 1996 et portant sur 128 femmes pratiquant l'athlétisme (Sprint et demi-fond), athlètes qui avaient un entraînement intensif a montré la disparition des règles, il faut, bien sûr évoquer des changements de morphologie observés chez des sportives de haut niveau . On connaît ainsi l'augmentation du diamètre de la ceinture scapulaire des judokates par exemple par hypertrophie des muscles deltoïdes.

Il faut pourtant insister sur le fait que de telles modifications n'apparaissent qu'à partir d'une très grande intensité sportive, qui de plus est très spécialisée.

D'ailleurs ces modifications sont très réversibles quand l'activité physique devient plus modérée. Mais surtout , il faut dire et redire que ces modifications n'ont rien à voir avec une quelconque masculinisation même si elles favorisent l'apparence masculine.

Si le développement de la musculation des épaules, un certain allongement de la silhouette, un effacement des hanches et un renforcement général du relief ;

musculaire confèrent à certaines sportives, une allure androgyne, il faut savoir qu'il s'agit de modifications mineures et que ces athlètes demeurent essentiellement féminines, dans leur physiologie et dans leur comportement (Griffith JOYNER la championne olympique américaine de 100 mètres plats).

Si l'on rencontre chez certaines sportives une tendance à la masculinisation, il ne s'agit le plus souvent que d'une attitude psychologique : on peut dire qu'en dehors de certains cas, d'ailleurs pathologiques, le sport ne virilise que les femmes dont le comportement et la morphologie sont androïdes au départ comme le souligne OGLESBY¹. On peut même dire que si certaines sportives ont une allure masculine, c'est parce qu'elles ont choisi le sport comme moyen d'exprimer pleinement une tendance mâle prédominante. Il ne faut surtout pas confondre de telles femmes avec les cas qui défrayé la chronique et qui correspondent aux ambiguïtés sexuelles.

IV-3- Problématique du corps et de la corporéité

Pour définir le corps, on se réfère à plusieurs domaines tout aussi distincts les uns des autres. La première source utilisera les sciences biologiques tandis que la deuxième s'appuiera sur les Sciences Sociales.

Le sens commun, pour définir cette notion, l'assimile à la partie matérielle des êtres animés par opposition à l'aspect spirituel. Le corps est alors constitué par une substance, une matière et des éléments. ce qui renvoie à une masse avec plusieurs composantes appelées organes. Les sciences biologiques ont aussi cette perspective sur le corps en proposant un corps mécanique, assimilable à une machine avec plusieurs fonctions : musculaire, articulaire, circulatoire, respiratoire etc.

¹ Oglesby, C. Le sport et la femme, du mythe à la réalité. Paris : Editions Vigot. 256 p

人

Dans le domaine des Activités Physiques et Sportives, les pratiques sont essentiellement centrées sur le corps et, en ce qui concerne la femme, celles-ci sont directement en rapport avec des perceptions, des représentations liées à ce que l'on peut désigner par « image du corps ».

A cet effet, le corps occupe une place importante dans le cadre de notre étude. Un projet ayant pour objet l'étude des problèmes que pose la pratique des APS et du sport dans le milieu socio-culturel sénégalais aura comme intérêt l'analyse de la dynamique corporelle dans cette société.

Selon MBODJ¹, le corps prend une importance primordiale dans le processus de socialisation de la personne mais dans la période adulte c'est-à-dire vers la vieillesse, d'autres éléments viennent occuper la première place, notamment les pratiques religieuses qui sollicitent peu les activités corporelles.

Ce phénomène pourrait contribuer à la justification du manque de pratique des APS dans notre société à partir d'un certain âge surtout chez la femme.

Les changements sociaux et culturels, impulsés par le biais de l'école française dans le milieu traditionnel, constate Gora MBODJ, ont pu se réaliser à partir du corps et de la corporéité car l'école avait d'abord comme préoccupation de « dresser les petits pour les accoutumer à recevoir des ordres et à discipliner leur esprit et leur corps ».

Tous ces développements sur l'importance du corps dans la socialisation et dans la société nous permettent d'évaluer le rôle déterminant du corps dans cette présente étude. La pratique des APS et du sport dans nos différentes cultures, met en exergue les problèmes du corps fondamentalement.

L'évolution de la position sociale des femmes, la prise en compte de son corps sont des résultats de l'avènement de l'approche genre apparus ces

¹ Mbodj, G. (1987) Corporéité et Socialisation en milieu wolof. Place et importance du corps et des pratiques corporelles dans la société wolof (traditions et changements sociaux) These pour le doctorat d'Etat. Université Toulouse de Mirail, Institut de Sciences Sociales

λ

dernières décennies. Cette nouvelle mentalité devrait propulser la femme sénégalaise dans le champ du sport et des APS, car beaucoup de conditions se trouvent déjà réunies.

DEUXIEME PARTIE

METHODOLOGIE

CHAPITRE II : METHODOLOGIE

II-1- L'échantillon

Notre étude a d'abord porté sur un échantillon de 16 Fédérations. Il faut par ailleurs signaler que ces fédérations étaient les plus accessibles et les plus organisées sur le plan administratif.

Ces fédérations sportives sont :

Athlétisme, Basket-ball, Escrime, Football, Gymnastique, Hand-ball, Judo, Lutte, Karaté, Natation, Pentathlon moderne, Sports Equestres, Tennis de table, Taekwondo, Volley-ball, Jeu de Dames.

Ensuite l'étude a porté sur un autre échantillon de 70 femmes sportives qui ont atteint un certain niveau de compétition. Le choix a porté sur 7 disciplines compte tenu du fort taux de présence des femmes et de leur présence régulière sur la scène des compétitions internationales. Ce sont :

Le Basket-ball (10 sujets), le Hand-ball (10 sujets), le Karaté (10 sujets), le Judo (10 sujets), le Taekwondo (10 sujets), la Lutte « Olympique » (10 sujets), l'Athlétisme (10 sujets).

Toutefois, nous tenons à préciser que les sujets choisis l'ont été au sein des équipes les plus représentatives du championnat national sénégalais, parce que nous pensons que pour parler du sport de compétition chez la femme, elle doit atteindre un certain niveau. Quant aux lutteuses nous avons profité de leur regroupement à Dakar en vue de la préparation des championnats du monde en Italie pour les interroger.

Comme procédure d'échantillonnage nous avons utilisé l'échantillonnage stratifié à l'issue duquel nous avons retenu nos sujets par une procédure aléatoire simple.

II-2- L'instrument de collecte

L'instrument de collecte des données pour lequel nous avons opté est le questionnaire.

Ainsi, deux (2) types de questionnaires ont fait l'objet de notre étude : l'un adressé à certaines fédérations nationales du Sénégal (questionnaire n°1), l'autre aux différentes femmes sportives (questionnaire n°2).

Nous les avons élaborés à partir de lectures, de discussions avec des personnes ressources et de notre vécu personnel.

Il comprend 8 parties divisées en deux questionnaires.

QUESTIONNAIRE N°1

- La première partie du questionnaire n°1 nous donne des renseignements sur le nombre d'hommes et de femmes composant les différents comités directeurs des fédérations nationales. Ceci en vue de nous donner une idée de la responsabilité des femmes par rapport aux hommes.
- La deuxième partie du questionnaire n°1 vise à obtenir des renseignements sur le nombre de dirigeants et d'officiels aussi bien chez les hommes que chez les femmes dans les différentes fédérations.
- La troisième partie du questionnaire n°1 nous donne une idée du nombre de licenciés dans les catégories que sont : les minimes, les cadets, les juniors et les seniors, aussi bien chez les hommes que chez les femmes.
- La quatrième partie du questionnaire n°1 nous informe sur le nombre d'équipes masculines et féminines qui composent ces fédérations ainsi que de la nature du genre de ces dernières.

QUESTIONNAIRE N°2

- La première partie du questionnaire n°2 explique le cadre dans lequel s'inscrit notre étude ; les questions permettent d'obtenir des renseignements sur le plan général en rapport avec l'âge, le club, le niveau d'études, la discipline pratiquée.
- La deuxième partie du questionnaire n°2 vise à obtenir des renseignements sur le niveau de compétition atteint par les différentes femmes sportives interrogées.
- La troisième partie du questionnaire n°2 nous donne des renseignements sur la situation socio-économique des différentes femmes sportives à savoir leur profession et leur revenu salarial mensuel.
- La quatrième partie du questionnaire n°2 vise à obtenir des informations sur l'ethnie, la religion et la situation matrimoniale.

II-3- Procédure de validation

Afin de tester la validité de notre instrument de collecte des données, à savoir le questionnaire n°2, s'adressant aux femmes sportives, quarante (40) questionnaires ont été administrés à des sportifs du championnat national du Sénégal. Les disciplines choisies ont été : le football (10 sujets), le basket-ball (10 sujets), l'athlétisme (10 sujets), le karaté (10 sujets).

Ainsi, les réponses obtenues ont montré la validité du contenu de notre outil de mesure.

Nous en avons donc déduit que le questionnaire est compréhensible et qu'il reflète bel et bien tous les aspects que nous voulons mesurer.

II-4- La collecte des données

Concernant le questionnaire n°1 (destiné aux Fédérations sportives) nous nous sommes adressés à des personnes ressources mais aussi et surtout aux secrétaires administratifs pour nous faciliter la tâche.

Pour le questionnaire n°2 (destiné aux femmes sportives), dans tous les clubs ou équipes où nous avons eu à administrer notre questionnaire nous avons bénéficié de l'aide et de la compréhension des responsables à savoir les dirigeants et les entraîneurs.

Nous avons donc eu à expliquer le but de notre démarche, en notifiant le caractère anonyme net confidentiel des réponses.

Le ramassage des questionnaires n'a pas été une tâche facile à cause des nombreux rendez-vous manqués.

II-5- Le traitement des données

En ce qui concerne le traitement des données, nous avons procédé, après dépouillement, aux calculs des pourcentages pour toutes les questions. Toutes les questions sont fermées aussi bien pour le questionnaire n°1 s'adressant aux fédérations sportives que pour le questionnaire n°2 destiné à des femmes s'adonnant au sport de haut niveau au Sénégal.

II-6- Les problèmes rencontrés

La première difficulté rencontrée en réalisant cette étude réside dans la collecte des données. En effet, il a été très difficile voire impossible de recueillir des données de la part des fédérations parce que les secrétaires permanents n'étant pas sur place ou souvent n'étant pas aptes à répondre aux questions.. Beaucoup de fédérations n'ont pas de données statistiques ponctuelles leur permettant également de nous satisfaire. C'est ce qui a le plus limité notre étude

à 16 fédérations. Cependant, les disciplines de traditions féminines étaient prioritaires.

La seconde difficulté est due à des contraintes de temps et surtout de moyens qui nous a obligé à limiter notre enquête dans la zone géographique de Dakar.

Certaines femmes interrogées ont été réticentes quant à la réponse à la question 7 du questionnaire n°2 relative au revenu salarial mensuel, finalement après explication elles ont compris et ont accepté de collaborer.

TROISIEME PARTIE

RESULTATS DE L'ENQUETE

CHAPITRE I : PRESENTATION ET INTERPRETATION DES RESULTATS

Notre travail dans un premier temps a pour objet d'établir le rapport existant entre les hommes et les femmes concernant les instances dirigeantes du sport au Sénégal dans les différentes fédérations étudiées. De voir le nombre de dirigeants, de techniciens et d'officiels ainsi que le nombre de licenciés et d'équipes de part et d'autre dans le questionnaire n°1. Dans un second temps, il est question d'étudier les conditions sociales et économiques des femmes qui représentent le crème du sport au Sénégal dans le questionnaire n°2. Pour nous permettre de vérifier l'hypothèse de l'étude, nous allons exposer et commenter en nous appuyant sur des tableaux, les résultats obtenus.

I- Nombre de personnes composant le comité directeur :

Tableau 1 : Répartition des hommes et des femmes

Fédérations	Effectif	Nombre d'hommes	%	Nombre de femmes	%
Athlétisme	36	35	98	1	2
Basket	27	24	89	3	11
Escrime	8	6	75	2	25
Football	33	32	97	1	3
Gymnastique	6	5	83	1	17
Handball	18	16	89	2	11
Judo	26	24	92	2	8
Lutte	25	24	96	1	4
Pentathlon moderne	18	15	83	3	17
Sports Equestres	15	13	87	2	13
Volley-ball	12	10	83	2	17
Jeu de dames	25	25	100	0	0
Karaté	33	33	100	-	0
Natation	16	16	-	-	0
Taekwondo	17	16	94	1	6
Tennis de table	24	21	88	3	12

Commentaire et interprétation du tableau n° 1

Les femmes sont faiblement ou presque pas représentées dans les instances dirigeantes de ces différentes fédérations nationales. Cette situation est certainement due à des raisons que nous citerons plus tard.

Conformément aux recommandations du CIO au sortir du congrès de Paris en 1996 (cf. annexes), le Sénégal n'a pas encore atteint ces objectifs. Ces recommandations prônant une participation plus accrue des femmes aux processus décisionnelles, en facilitant leur accès à des postes de direction au sein des instances sportives nationales et internationales. A part quelques rares disciplines comme le l'escrime (25% de femmes), la gymnastique (17%), le pentathlon moderne (17%), le volley-ball (17%), les sports équestres (13%), le basket-ball (11%) et le handball (11%), et le Sénégal est loin d'atteindre ces objectifs qui demandent aux organismes sportifs et aux fédérations de réserver 10% des postes aux femmes dans toutes les structures ayant pouvoir de décision en décembre 2000. Et que cette proposition devrait passer à 20% d'ici au 31 décembre 2005. Pour atteindre les objectifs du CIO dits de « discrimination positive » une politique devra être menée et dirigée par les femmes elles-mêmes pour une implication plus importante dans le sport d'une manière générale.

II- Fonctions occupées dans la fédération par les hommes et les femmes

Tableau 2 : répartition des dirigeants, techniciens et officiels dans les fédérations

Disciplines	Dirigeants		Techniciens		Officiels	
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
Athlétisme	47	18	200	36	300	31
Basket-ball	196	28	178	6	56	8
Escrime	4	1	5	2	6	3
Football	438	12	261	6	162	28
Gymnastique	3	1	6	2	---	---
Handball	210	40	252	---	40	--
Judo	108	9	128	6	37	4
Lutte (olympique)	25	2	7	---	2	--
Pentathlon moderne	4	2	---	----	3	2
Sports Equestres	6	2	4	---	---	---
Volley-ball	20	2	180	10	30	3
Jeu de dames	7	1	6	-	8	---
Karaté	42	8	178	9	90	6
Natation	60	7	25	4	30	5
Taekwondo	19	1	78	2	28	8
Tennis de table	7	3	5	1	24	—

Commentaire et interprétation du tableau n° 2

D'une manière générale, les femmes sont faiblement représentées concernant les différentes fonctions occupées dans les fédérations à savoir les dirigeants, les techniciens et les officiels. Quelques disciplines comme l'athlétisme, le basket-ball, le handball enregistrent une présence de femmes acceptable cependant très loin de la représentation des hommes. Ces disciplines sont d'ailleurs considérées comme de sports de tradition féminin où les femmes ont pendant longtemps excellé.

Cette représentation s'explique par plusieurs causes dont le fait de quitter le champ du sport après la pratique proprement dite. Ainsi le mariage, la naissance d'un bébé, un mari qui ne s'imprègne pas trop du sport, un entourage hostile, l'éducation des enfants, le monopole du sport par les hommes sont des causes du retrait total des femmes parmi tant d'autres. Cependant, malgré tous ces obstacles, certaines femmes parviennent à sortir du lot et occupent des fonctions importantes dans différentes fédérations : le Comité National de Promotion de la gymnastique sportive est actuellement pilotée par une femme de même que la ligue de basket-ball de Dakar. Le Directeur Technique National du handball est également une femme.

Beaucoup d'efforts doivent être fournis par les femmes en intégrant les instances de bases des fédérations, en suivant les ¹stages, de formations des entraîneurs et des officiels à fin d'avoir à l'avenir une représentation beaucoup plus importante.

III- Nombre de licenciés dans les différentes catégories :

Tableau n° 3 : répartition du nombre de licenciés en pourcentage dans les différentes fédérations sportives du Sénégal : saison 1999 - 2000

Disciplines Catégories		Athlétisme	%	Basket-ball	%	Escrime	%	Football	%	Gymnastique	%	Hand-ball	%	Judo	%	Lutte	%
		Mini- mes	Hommes	303	43	318	50	---	---	169	100	28	44	Minimes + Cadets	42	178	62
	Femmes	407	57	319	50	20	100	---	---	36	56	hommes 286	---	108	38	---	---
Cadets	Hommes	105	52	338	51	25	71	1428	100	30	50	Minimes + Cadets	58	Cadets + Juniors	71	---	---
	Femmes	98	48	329	49	10	29	---	---	30	50	femmes 380	---	hommes 286	---	---	---
Juniors	Hommes	85	57	328	59	15	60	1689	100	24	45	Juniors + Seniors	43	Cadets + Juniors	29	---	---
	Femmes	63	43	224	41	10	40	---	---	29	55	hommes 299	---	femmes 117	---	---	---
Seniors	Hommes	334	74	711	67	10	67	3307	94	26	49	Juniors + Seniors	57	362	73	47	81
	femmes	120	26	348	33	5	33	148	6	27	51	femmes 402	---	137	27	11	19
TOTAL		1515		2915		95		6741		230		1356		1188		58	

Athlétisme : % hommes : 56,5

basket-ball : % hommes : 56,75

Escrime : % hommes : 49,5

football : % hommes : 99

% femmes : 43,5

% femmes : 43,25

% femmes : 50,5

% femmes : 1

Gymnastique : % hommes : 47

hand-ball : % hommes : 42,5

judo : % hommes : 69

lutte : % hommes : 81

% femmes : 53

% femmes : 57,5

% femmes : 31

% femmes : 19

Disciplines Catégories		Pentathlon moderne	%	Sports Equestres	%	Volley-ball	%	Jeux de dames	%	Karaté	%	Natation	%	Taekwondo	%	Tennis de table	%
		Mini- mes	Hommes	8	100	---		200	40	---		232	65	120	60	203	63
	Femmes	---		---		300	60	---		123	35	80	40	119	37	285	37
Cadets	Hommes	12	86	---		150	43	---		176	65	59	68	106	58	485	56
	Femmes	2	14	---		200	57	---		93	35	28	32	77	42	377	44
Juniors	Hommes	12	86	260	88	160	73	---		155	67	33	63	79	61	225	67
	Femmes	2	14	35	12	60	27	---		76	33	19	37	50	39	97	33
Seniors	Hommes	63	95	150	97	112	53	1100	100	258	66	56	80	179	72	187	74
	Femmes	3	5	5	3	100	47	---		131	44	14	20	68	28	65	26
TOTAL		115		450		1282		1100		1244		409		881		2196	

Pentathlon moderne : % hommes : 95,25

% femmes : 4,75

karaté : % hommes : 65,75

% femmes : 34,25

sports équestres : % hommes : 92,5

% femmes : 7,5

Natation : % hommes : 67,75

% femmes : 32,25

Volley-ball : % hommes : 52,25

% femmes : 47,75

taekwondo : % hommes : 63,5

% femmes : 36,5

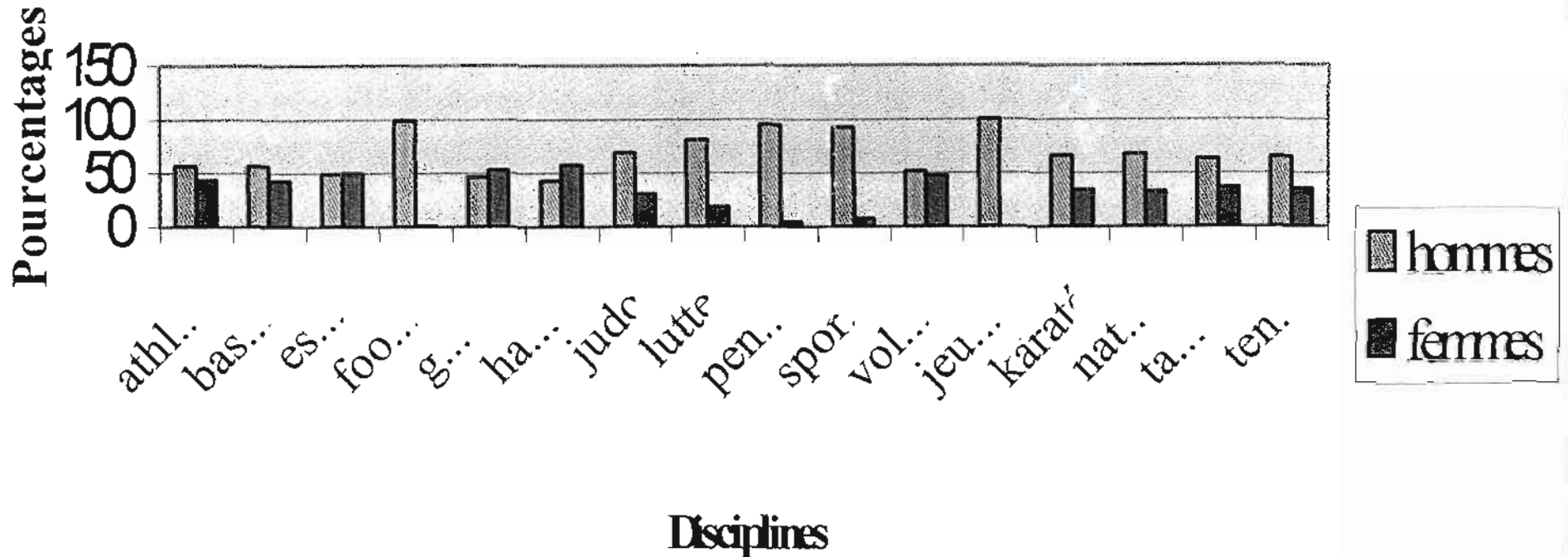
jeux de dames : % hommes : 100

% femmes : 0

tennis de table : % hommes : 65

% femmes : 35

Histogramme de la répartition du nombre de licenciés en pourcentage dans les différentes disciplines



Commentaire et interprétation tableau n° 3

Ce tableau illustre une inégalité de fait constatée dans la répartition des hommes et des femmes concernant le nombre de licenciés dans le sport. Cet écart diffère d'une discipline à une autre. Cependant, malgré l'implication de plus en plus importante des femmes au sport, certaines disciplines restent toujours sous la domination masculine.

Ainsi les fédérations comme : le football, les jeux de dames, le karaté, la lutte, la natation, le pentathlon moderne, le taekwondo, le tennis de table sont des sports fortement marqués d'une domination masculine. Toutes ces disciplines mis à part le football sont des sports individuels. Ce état peut s'expliquer par le fait que certaines de ces disciplines sont purement viriles et demandent une certaine exigence sur le plan physique. Dans ces disciplines, on est isolé des autres et la lutte contre l'adversaire se fait seul, en plus ces sports sont de traditions masculines.

Voilà des raisons parmi tant d'autres qui expliquent sans doute le faible taux de licenciés chez les femmes.

Le football, sport le plus connu et le plus populaire au Sénégal est fortement dominé par les hommes avec 99% des licenciés et 1% pour les femmes. Cependant, il est à noter que des efforts sont entrain d'être faits depuis quelques années ce qui fait qu'on assiste maintenant à un championnat national féminin.

La fédération des jeux de dames est la seule qui est exclusivement masculine, elle est née des « grand-places » (sous l'arbre à palabre), places dans lesquelles les femmes n'avaient pas accès.

Par contre, des disciplines comme l'athlétisme, le basket-ball et le volley-ball sont fortement marquées par la présence des femmes bien qu'étant sous

domination masculine. Ces sports ont très tôt occupé une place de choix dans le paysage sportif sénégalais et ont fait l'objet d'une féminisation massive. Les femmes ont longtemps excellé dans ces disciplines ce qui constitue une adhésion de plus en plus massive.

Les disciplines comme l'escrime, la gymnastique, le handball sont relativement marquées d'une domination féminine.

La venue de l'escrime au Sénégal a coïncidé avec la politique de vulgarisation de la participation des femmes au sport, c'est ce qui explique sans doute la présence marquée des femmes dans cette fédération.

Des disciplines comme le handball et la gymnastique sont fortement féminisées avec chacune 53% de licenciés pour les femmes et 47% pour les hommes. Les femmes ont toujours dominé ces sports au Sénégal, d'ailleurs beaucoup de personnes les assimilent à des sports féminins.

En somme, on constate que les femmes sont beaucoup plus présentes dans les sports collectifs car ces derniers contribuent à leur intégration sociale parce qu'ils se font en groupe et par équipe. En effet, par le biais des sports collectifs, la femme apprend à se respecter, à respecter les autres mais aussi et surtout à respecter les valeurs établies par la société.

Quant aux sports individuels, ils sont fortement marqués par la domination masculine cependant, certaines femmes à l'image de Yaye Amy SECK, championne du monde de karaté, Adja Marième DIOP, championne d'Afrique en judo, Evelyne DIATTA, championne d'Afrique en lutte olympique parmi tant d'autres, marquent d'une empreinte les sports individuels, ce qui justifie le besoin d'accomplissement considérable de la femme.

Ces sports sont considérés comme un moyen de valorisation personnelle qui peuvent également être un critère d'intégration sociale.

IV – Nombre d'équipes masculines et féminines

Tableau 4 : Répartition du nombre d'équipe selon les sexes

Disciplines	Equipes masculines	Equipes féminines
Athlétisme	Mixte	Mixte
Basket	42	39
Escrime	1 seule équipe fédérale	
Football	87	8
Gymnastique	24	24
Handball	17	21
Pentathlon moderne	07	1
Sports équestres	5 clubs mixtes	
Volley-ball	14	12
Jeu de dames	Les équipes sont masculines	
Karaté	98	46
Natation	10	1
Taekwondo	39	18
Tennis de table	12 clubs mixtes	

Présentation et interprétation du tableau n°4

Au regard de ce tableau, toutes les fédérations comportent aussi bien des équipes masculines que des équipes féminines. L'écart du nombre d'équipes diffère d'une discipline à une autre. C'est ainsi qu'au football on compte 87 équipes masculines contre 8 seulement pour les équipes féminines. Cette situation est favorisée par les raisons citées antérieurement.

La présence d'équipes féminines dans les différentes fédérations favorise le développement d'un championnat national et par conséquent développe un engouement et une adhésion de plus en plus importants de la part des femmes.

La mixité des équipes constatée en sport individuel offre l'opportunité aux femmes de participer d'avantage au sport en leur donnant le goût de la compétition.

Tableau 5 : Répartition de l'âge des différentes femmes :

Tranche d'âge	Effectif	Pourcentage %
18 – 21	19	27
22 – 26	34	49
27 – 30	12	17
31 – 35	5	7
Total	70	100

Présentation et interprétation du tableau n°5

L'interprétation de ce tableau pourrait nous permettre en partie d'avoir un aperçu d'une manière générale sur l'âge des femmes qui pratique le sport de compétition. En effet, on constate que la majeure partie des sportives au Sénégal est relativement jeune. Ainsi, la tranche d'âge comprise entre 22 et 26 ans est la plus importante avec 49% de la population interrogée soit 34 sujets.

Ensuite vient la tranche d'âge comprise entre 18 et 21 ans avec 27%, cette population est considérée comme la relève cependant, elle est plus importante dans des disciplines comme le handball, le basket-ball, le volley-ball, le judo.

Les tranches d'âge comprises entre 27 et 30 ans et entre 31 et 35 sont respectivement 17% et 7% de la population totale sont moins importantes. Cette situation est due au fait que les femmes d'une manière générale atteignent la maturité sur le plan de la carrière sportive et ont souvent tendance à se marier et à fonder une famille. En plus, c'est souvent considéré comme le moment de construire sa vie et éventuellement de trouver du travail.

Tableau 6 : Répartition niveau d'études atteint selon les cycles

Niveau d'études	Effectif	Pourcentage %
Pas instruite	2	3
Primaire	14	20
Secondaire	39	56
Universitaire	8	11
Formation professionnelle	7	10
Total	70	100

Présentation et interprétation du tableau n°6

Au regard des résultats qui se dégagent à travers ce tableau, on s'aperçoit que la presque totalité des femmes qui pratiquent le sport de compétition au Sénégal sont instruites. En effet, sur 70 femmes interrogées, 39 soient 56% ont au moins atteint le niveau secondaire d'ailleurs beaucoup d'entre elles y sont jusqu'à présent.

Ensuite vient le niveau primaire qui enregistre 20% soit 14 sujets de la population totale, cette situation peut s'expliquer par le simple fait que ce sont des femmes qui ont très tôt décidé d'embrasser la carrière sportive professionnelle.

Quant au niveau universitaire et celui de la formation professionnelle qui enregistrent respectivement 11% et 10%, ils sont un peu moins importants, cela est dû aux exigences de ces formations mais aussi et surtout aux contraintes de temps. Très souvent le mariage études universitaires (post-bac) et sport devient difficile à cause du calendrier scolaire inadapté ne pouvant pas favoriser une pratique.

Par contre, on remarque un faible pourcentage (taux) de femmes non instruites avec 2%. Cette situation peut être expliquée par plusieurs raisons parmi lesquelles on retiendra :

- 1) l'importance de l'éducation physique et sportive à l'école qui offre l'opportunité des compétitions inter scolaires dite UASSU.
- 2) La détection très tôt des professeurs d'EPS dans l'orientation sportive régulière à partir ces compétitions .
- 3) La prise de conscience de plus en plus accrue des parents de l'importance de l'école dans la formation de la personne.

Tableau 7 : Répartition des femmes selon le niveau de compétition atteint :

Niveau	Effectif	Pourcentage %
Régional	--	0
National	26	37
International	44	63
total	70	100

Présentation et interprétation du tableau n° 7

A la question relative au niveau de compétition atteint, plus de la majorité des femmes interrogées ont atteint le niveau international. Ainsi, sur 70 femmes 44 d'entre elles ont atteint le niveau international soit 63%. Cette situation témoigne de la présence régulière des femmes sénégalaises sur la scène mondiale, ce niveau leur permet d'acquérir une expérience sur le plan de la pratique sportive, il est également un moyen d'intégration sociale à l'image du basket-ball neuf (9) titres de champion d'Afrique et 1 fois champion de la francophonie, de Yaye Amy SECK championne du monde en karaté dans la catégorie junior, des lutteuses olympiques plusieurs fois championnes d'Afrique et du monde parmi tant d'autres exemples.

Le niveau national quant à lui enregistre 37% ce qui signifie que les femmes ont atteint leur assise au niveau national. Cependant, il reste beaucoup de travail à faire pour la présence des femmes de plus en plus massive et à tous les sports.

Les deux niveaux précédents caractérisent le troisième à savoir le niveau régional car, sur toutes les femmes interrogées aucune d'entre elles n'est au

niveau régional (0%) ce la signifie que les femmes sportives au Sénégal ont atteint le goût de la compétition et ne cesse d'exceller afin d'acquérir la place qui leur revient de droit dans la société.

Tableau 8 : répartition du nombre de femmes selon la profession

Profession	Effectif	Pourcentage %
Ménagère	31	44
Elève	19	27
Etudiante	8	12
Travailleuse	12	17
Total	70	100

Présentation et interprétation du tableau n°8

Ce tableau s'apparente à celui du niveau d'études (tableau 6), mais n'a pas le même objet d'étude car celui-ci a pour but d'étudier la situation socio-économique des femmes qui s'adonnent au sport de compétition.

En effet, beaucoup d'entre elles ne travaillent pas et n'ont que pour seules préoccupations les entraînements mis à part les travaux ménagers et les occupations personnelles dans le secteur informel ce qui fait qu'on enregistre 44% soient 31 personnes sur les 70 interrogées. Ceci peut s'expliquer par un manque de qualification socio-professionnelle mais aussi par un manque de temps dû à la rigueur aux entraînements et aux regroupements sans cesse répétés. Souvent ce sont des femmes qui abandonnent très tôt les études pour s'adonner complètement au sport.

Ensuite, vient la seconde catégorie composée d'élèves et d'étudiantes qui enregistrent respectivement 27 et 12%. La majorité des sujets sont des élèves, parce qu'au niveau secondaire il n'est pas très difficile d'allier le sport et les études cependant, arrivées universitaire, cela devient chose très difficile à cause des contraintes de temps liés à un calendrier universitaire chargé. Le taux de femmes sportives travailleuses (12%) augmente de jour en jour. L'une des raisons de cet augmentation est que les femmes cherchent de plus en plus une qualification tout en pratiquant le sport, ceci pour leur permettre une meilleure intégration dans la vie active après la retraite sportive .

Cependant des modèles de club dits d'entreprise sont à encourager, à l'image du DUC(Dakar Université Club) qui assure un emploi à toutes les joueuses recrutées.

Cette dernière catégories à savoir les travailleuses peut nous permettre également de faire une analyse sur leur revenu salarial mensuel (cf. question 7).

En effet, sur les 70 femmes interrogées, seules 12 d'entre elles exercent une profession. Cette situation leur permet de venir en aide à leur famille, de construire leur propre vie et éventuellement d'assurer leur avenir personnel, de mieux faciliter leur intégration sociale et de donner raison à leur pratique sportive. Le tableau ci-dessous donne des informations sur leur indice salarial mensuel.

Tableau 9 : Répartition des femmes travailleuses selon l'indice salarial mensuel

Indice salarial	Effectif	Pourcentage %
25.000 – 50.000	5	41
50.000 – 100.000	3	25
100.000 – 150.000	2	17
150.000 – 200.000	2	17
200.000 et plus	---	0
Total	12	100

Présentation et interprétation du tableau n°9

Selon les réponses obtenues, 5 femmes soit 41% ont un salaire mensuel compris entre 25.000 et 50.000 Fcfa, ensuite 3 d'entre elles soit 25% obtiennent mensuellement entre 50.000 et 100.000 Fcfa, les indices de salaire compris entre 100.000 et 150.000 puis entre 150.000 et 200. 000 Fcfa enregistrant des taux de 17% chacun soit 2 personnes.

L'indice salarial compris entre 200.000 et plus ne concerne aucune d'entre elles. Par contre, bien que n'ayant pas du travail, beaucoup de femmes sportives sont rémunérées par leur club, les expéditions internationales par le biais des primes de matches et des trophées. On se rappelle que des maisons avaient été offertes à toutes les « lionnes » du basket à leur retour d'expédition

de Johannesburg lors des jeux de la francophonie alors qu'elles avaient remporté la médaille d'or.

Tableau 10 : répartition des effectifs selon les ethnies

Ethnies	Effectif	Pourcentage %
Wolof	24	35
Sérère	18	27
Diola	15	21
Poular	6	8
Bambara	3	4
Mandingue	2	3
Sarakholé	1	1
Soninké	1	1
Total	70	100

Présentation et interprétation du tableau n°10

Au regard des résultats de ce tableau, on a un aperçu global des différentes ethnies qui composent la population sportive des femmes au Sénégal. En effet, ce tableau reflète la véritable répartition des ethnies dans l'ensemble du pays.

Ainsi, la population la plus importante des femmes sportives est celle des Wolofs avec 35% de la population interrogée, c'est aussi celle qui est la plus importante du pays. C'est une ethnie qui est répartie dans l'ensemble du territoire national et beaucoup plus concentrée à Dakar où se trouve la plupart des licenciées.

Ensuite, vient celle des Sérères avec 27%, on les trouve au centre du Sénégal et surtout le long de la petite côte. L'ethnie Diola quant à elle est concentrée au sud du pays avec 21% des femmes interrogées.

Ces deux ethnies sont de traditions sportives ; dans le passé, des championnats de lutte traditionnelle pour les femmes s'organisaient de village en village. Cependant, on pouvait considérer les activités quotidiennes qui émaillent la vie de la femme traditionnelle à savoir piler le mil, le puisage de l'eau, les travaux champêtres etc... comme des activités physiques.

Par contre, la population sportive Poular répandue au Nord et au Sud-Est du pays est peu importante avec 8%, cela est dû au fait que c'est une ethnie conservatrice et est très imprégnée de la religion musulmane. Des réticences sur le plan religieux et socioculturel ont fait qu'elle a adhéré un peu tard au sport. Cependant, on peut noter que des progrès ont été fait, peut-être que ces progrès sont dus à la réhabilitation de l'image de la femme dans nos sociétés modernes.

Des ethnies comme les Bambaras (3%), les Mandingues (2%), les Sarakholés (1%) et les Soninkés (1%) sont faiblement représentées dans la population sportive des femmes au Sénégal. Ce sont des populations que l'on trouve surtout à l'Est du pays. Elles sont très enracinées dans leurs traditions culturelles et ne bénéficient presque pas de centres sportifs pouvant leur permettre de s'adonner au sport, ce sont ainsi des raisons qui expliquent leur faible taux de représentation au sport féminin.

Etant un fait social, le sport est jugé différemment suivant le contexte socio-culturel dans lequel on se trouve. Certaines considérations se rapportant au sport dépendent du niveau d'instruction et de la connaissance de l'activité, c'est ce qui explique sans doute les disparités constatées ci-dessus. Cette analyse qui vient d'être faite sur les ethnies auxquelles appartiennent les femmes sportives du Sénégal pourrait permettre, en partie, d'avoir un aperçu sur le prototype de leur religion (cf. question 9) et d'en faire ensuite une analyse succincte.

La répartition des femmes sur le plan de la religion s'établit comme suit.

Tableau 11 : répartition des femmes selon le religion

Religion	Effectif	Pourcentage %
Musulmane	53	76
Catholique	17	24
Total	70	100

Présentation et interprétation du tableau N° 11

Ce tableau illustre une inégalité de fait constatée dans la répartition des femmes qui pratiquent le sport de compétition au Sénégal. Cependant elle est un peu moins importante par rapport à la répartition réelle des populations sur le plan de la religion avec 95% de musulmans et 5% de catholiques.

En effet, sur les 70% de femmes interrogées, 53 d'entre elles sont musulmanes soient 76%. Cet état de fait s'explique par l'importance de la population des musulmans mais aussi et surtout par le dépassement de certains préjugés socioculturels et religieux.

Quant aux femmes sportives catholiques, elles sont un peu moins représentées avec 24%. Elles ont cependant bénéficié des bastions traditionnelles du sport au Sénégal, de l'importance qu'occupait le sport dans les écoles missionnaires parmi tant d'autres exemples. C'est ainsi qu'en 1963, les premières équipes féminines (handball et basket-ball) qui représentaient le Sénégal aux (jeux de l'amitié) organisés à Dakar étaient constituées de près de 65% de catholiques.

Tableau 12 : répartition des femmes selon la situation matrimoniale

Situation matrimoniale	Effectif	Pourcentage %
Célibataire	59	84
Mariée	10	15
Divorcée	1	1
Total	70	100

En analysant les résultats de ce tableau, on constate que 84% des femmes interrogées sont célibataires. Ce pourcentage peut être expliqué par plusieurs raisons.

- c'est une population constituée en partie de jeunes et donc qui n'est pas encore prête pour assumer le mariage.

- Le mariage quelque fois apparaît comme un handicap à la pratique sportive. En effet, il ne constitue pas en lui-même une cause d'abandon cependant la naissance d'un bébé, un mari qui est incompréhensif, un entourage hostile sont autant de conséquences qui en découlent. C'est ce qui explique sans doute ce taux relativement faible de femmes mariées avec 15% soit 10 sur 70 femmes interrogées.

Quant au divorce qui enregistre un très faible taux avec 1% seulement, il fait parti du quotidien de la société sénégalaise par conséquent on ne peut déduire que le sport est l'une des causes de divorce des femmes.

CHAPITRE II : DISCUSSION

Les résultats obtenus à travers cette étude nous révèlent d'une manière générale, le véritable écart qui existe, entre les hommes et les femmes, dans la direction des fédérations et les fonctions qui y sont occupées d'une part, ainsi que le nombre de sportives d'autre part.

En réalité, les femmes d'une manière générale sont faiblement représentées dans le sport sénégalais. Les résultats peuvent être résumés comme suit :

D'abord, il est apparu à travers les réponses du questionnaire N°1, s'adressant aux différentes fédérations nationales que, les femmes sont faiblement présentes dans les différents comités directeurs, cependant leur pourcentage de représentation est considérable surtout dans les sports de traditions féminines (Basket-ball, Hand-ball, Athlétisme). Le nombre de techniciennes, de dirigeantes et d'officielles est encore faible par rapport à celui des hommes.

Quant au nombre de licenciées on enregistre une adhésion plus importante dans des disciplines comme le Hand-ball, l'Escrime, la Gymnastique, le Volley-ball, cependant une politique doit être menée par les autorités de tutelle et surtout par les femmes pour faire adhérer plus de femmes et surtout les moins jeunes dans ces différentes disciplines.

Le questionnaire N°2, s'adressant aux femmes sportives, qui pratiquent le sport de compétition, nous éclaire sur la situation sociale, économique et culturelle de ces dernières. En effet, il nous a permis de déduire que la majeure partie des sportives au Sénégal est relativement jeune. La grande majorité des sportives est instruite. C'est la raison pour laquelle l'école constitue le plus grand fournisseur de sportifs. Toutes les sportives ont atteint le niveau national ce qui constitue un facteur de motivation et qui augmente le goût de la

compétition. Le nombre de femmes sportives travailleuses est faible (12%) cela est dû peut-être au manque de qualification professionnelle.

Presque toutes les ethnies et religions sont présentes dans le sport féminin, mais à l'image de la répartition des ethnies et des religions à l'échelle nationale leur répartition se fait de la sorte. Cet état de fait est encourageant puisqu'il témoigne d'un dépassement de certaines idéologies socio-culturelles et religieuses.

Par contre, le nombre de femmes mariées demeure faible (10%) ceci est dû à la prolongation de la carrière sportive et du simple choix pour les femmes de ne pas se marier afin de préserver leur carrière sportive.

Les résultats obtenus à travers cette enquête n'ont fait que justifier à priori la vraie place qu'occupe la femme dans le sport au Sénégal.

Dès lors, vouloir impliquer davantage les femmes dans le sport de compétition et dans les instances dirigeantes du sport nécessite qu'elles fassent preuve de leurs capacités à s'organiser et à prendre la direction d'organismes sportifs.

En somme, il convient, sans pour autant se limiter qu'à faire une analyse des résultats obtenus, de mener une bonne politique, une campagne de sensibilisation à l'endroit des femmes pour une meilleure approche de la problématique du sport en général et du sport féminin en particulier.

CHAPITRE III : IMPLICATIONS PRATIQUES

De nos jours, les femmes sont faiblement représentées dans le paysage sportif sénégalais alors qu'elles constituent plus de la moitié de la population (52%).

Il s'agit alors, dans ce chapitre, de voir, à partir des résultats de notre travail, comment contribuer au développement du sport féminin en général et plus particulièrement au sport de compétition.

Pour motiver les femmes à la pratique sportive et à une adhésion plus massive de même que dans la participation des structures administratives et techniques des fédérations, il convient d'agir dans le sens suivant :

- Mener une politique d'affiliation massive à la pratique sportive dans tout le territoire national surtout dans les zones les moins favorisées et particulièrement dans les sports collectifs et l'Athlétisme où les femmes s'adonnent le plus.
- Redynamiser l'UASSU par le biais de la pratique sportive à l'école car l'activité physique et sportive au club scolaire peut aboutir au club civil.
- Sensibiliser et convaincre les parents des valeurs intrinsèques du sport quant à leur influence sur la pratique sportive de leurs filles.
- Multiplier le nombre des installations sportives car la participation des femmes dans le sport est influencée par ce facteur. Leur conception, planification et gestion devraient donc répondre, de façon appropriée et équitable aux besoins spécifiques des femmes.
- Soutenir l'élite et/ou les athlètes professionnels en s'assurant que les possibilités de compétition, les récompenses, les primes, la reconnaissance, le soutien financier, les promotions et tout autre forme d'aides soient répartis de manière juste et équitable entre les hommes et les femmes.
- Les femmes sont très peu représentées dans l'administration et la prise de décision des organisations sportives. Les responsables dans ce domaine doivent mettre en place des politiques, des programmes et des structures qui

permettent d'augmenter le nombre de femmes entraîneurs, conseillers, officiels et administrateurs à tous les niveaux, et prêter une attention toute particulière à leur recrutement, leur formation et leur carrière à long terme.

CONCLUSION

CONCLUSION GENERALE :

Nous avons voulu à travers cette étude montrer la vraie place qu'occupe la femme sénégalaise dans le sport national.

Ainsi des limites d'ordre matériel et temporel ont fait que l'étude n'a pas été étendue à toutes les fédérations nationales et à un nombre de femmes beaucoup plus important ce qui fait qu'elle est loin d'être exhaustive. Les problèmes auxquels sont confrontés les femmes dans la pratique sportive ont été énoncés tout au long du développement de ce travail. Les plus influents demeurent les interdits d'ordre familial, religieux, socio-culturel mais aussi ceux qui sont liés à la condition morphologique et physiologique de la femme.

Certains tabous ou préjugés sont liés à l'existence de perte de féminité, de port vestimentaire indécent qui favorise l'exposition du corps de la femme condamnée par la religion musulmane.

Ainsi, nous avons élaboré un questionnaire que nous avons soumis à 16 fédérations nationales puis, à 70 femmes sportives de haut niveau pour connaître le pourcentage de femmes dans les différentes instances dirigeantes des fédérations et les conditions sociales, économiques et culturelles des femmes interrogées.

De ce fait, les réponses obtenues, leurs exploitations et interprétations nous ont permis de savoir effectivement les facteurs de blocage parmi tant d'autres liés à l'émergence du sport féminin.

Au Sénégal, la voie est donc déjà ouverte aux femmes pour accéder aux instances sportives et aux métiers du sport. quelques unes sont déjà sur le terrain depuis un certain nombre d'années. Mais sur le plan de la responsabilisation, beaucoup reste à faire.

Cependant, la pratique du sport chez les femmes reste toujours sous l'emprise de tabous et de préjugés ce qui fait que son évolution est jalonnée de difficultés. Et les hommes en particulier trouvent toujours des motifs pour décourager celles qui veulent se battre.

S'il y a en outre un fait qui a retardé l'évolution du sport féminin, c'est la faible présence des femmes dans les structures d'encadrement. La femme une fois mariée ou ne pouvant plus pratiquer parce que atteinte par la limite d'âge quitte les terrains sous prétexte qu'elle n'a plus le temps ou que c'est dur. Autant les athlètes féminines demandent à prendre part aux compétitions de haut niveau pour acquérir de l'expérience et réaliser des performances, autant un encadrement est nécessaire. Malgré les nombreux obstacles, l'espoir est permis, à condition qu'une politique résolument volontariste soit appliquée.

Au delà des déclarations d'intention il s'agira de poser des actes concrets, susceptibles de contribuer de façon significative à une participation des femmes aux programmes de développement du sport féminin au Sénégal; soit en qualité d'athlète pratiquante soit en qualité d'entraîneur ou de dirigeant.

Il faut également soutenir les recommandations du CIO pour une participation plus accrue des femmes aux processus décisionnaires en facilitant leur accès à des postes de direction au sein des instances sportives nationales et internationales (annexes).

Dès lors, la question qu'on se pose est de savoir si cette « discrimination positive » réglera la situation?

La très modeste part de nos femmes aux postes de direction et d'encadrement devrait inspirer une réflexion à chaque technicien et ami du sport. La situation n'est pas seulement la faute des hommes. Les femmes doivent aussi montrer à leur niveau plus d'engagement et de volonté.

Nous proposons aux intervenants et à tous ceux qui s'intéressent au développement du sport féminin d'accorder plus d'importance à l'évolution de ce dernier.

Toutefois, à côté de cette étude sociologique sur la présence des femmes aux instances dirigeantes du sport au Sénégal et des conditions sociales, économiques et culturelles, d'autres axes pourraient être exploités pour cerner davantage la problématique du sport féminin.

Peut-être qu'il serait intéressant de s'interroger sur le plan technique et sur les conditions de performance d'une discipline à une autre ou d'une zone à une autre.

BIBLIOGRAPHIE

- ADEDEJI, J. A.** (1978). Sport et société : le changement social et les femmes dans le sport africain. SLE
- ASSA, J.** (1980). La femme et le sport à travers les âges, in revue EPS N° 45, pp 6-7
- BA, A.L.** (1995). Exposé introductif sur la problématique du développement du sport féminin, Séminaire CRD/FIAA, Dakar du 26 au 30 juin.
- BOUET, M.** (1999). Signification du sport. Paris, Ed : l'Harmattan. 670 p
- CLEMENT, J. P.** (1983). Féminisation du sport, in Revue EPS, 180, pp 26-29
- DAVISSE, A.** (1983). La femme et les APS, in Revue EPS, N°172, pp 19-20
- DIA, A. I.** (1986). Corps, personnalisation et socialisation dans la culture Wolof.
Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Toulouse, U. T. M.
- DOROTHY, V. H.** (1979). Les femmes dans la société et leur participation au sport. Presse de l'Université des U.S.A. pp 91-95.
- DECHAVANE et LOUVEAU** (1983). Le sport féminin aujourd'hui. Revue EPS 184.
- Document CONFESJES**, (1999). N° XV-05, Elaboration d'une stratégie du sport féminin, pp 4 ; 45.
- FAYE, C.**(1986). Contribution du sport à l'évolution de la condition de la femme au Sénégal. Mémoire de Maîtrise es- STAPS.I.N.S.E.P.S., DAKAR
- HAY, E.** (1983). Evolution de la femme dans le sport. Message Olympique.
- KHOUMA, A.**(2000). Femme et sport au Sénégal : la conquête d'une citadelle. Mémoire inédit, CESTI- Dakar, option télévision.
- LA BRIDY, F.** (1979). « Activités sportives et Féminité ». Gestion du corps féminin. Revue EPS, 156, pp 49-52.

LE BRETON, D. (1992). Sociologie du corps. Paris : PUF. 128 p

MBODJ, G. (1987). Corporéité et Socialisation en milieu Wolof. Place et importance du corps et des pratiques corporelles dans la société Wolof (traditions et changements sociaux). Thèse pour le Doctorat d'Etat, Université Toulouse le Mirail, Institut de Sciences Sociales.

MBODJ, G (1997). La genèse de l'inscription différenciée des genres au Sénégal. Dans Beauchamp Claude (sous la direction de), Démocratie, culture et développement en Afrique Noire. Montréal-Paris : Harmattan, collections logiques sociales. pp 209-222. 363 p.

NDIAYE, A. D. (1998). La femme Wolof face à la pratique du sport de compétition et aux activités physiques : analyse des attitudes et des comportements de 1940 à nos jours. Thèse de 3^{ème} cycle inédit, USL.

NDIAYE, M. (1998). Les motivations liées à la participation des femmes sénégalaises au sport. Mémoire inédit, I.N.S.E.P.S. , Dakar.

MONROCHE A. , DEFOLIGNY C. , CANY M. (1982). Sport et santé au féminin, Paris, Chinon, 248 p.

OGLESBY, C. (1982). Le sport et la femme, du mythe à la réalité. Paris : Editions Vigot. 256 P.

PARLEBAS, P. (1974). Sport et Conduites motrices. Revue EPS, N° 125, jan-févr. pp. 11-16.

SHILDER, P. (1968). L'image du corps. Paris : Editions Gallimard. 356 p.

Revue olympique (2000). Organe officiel du Mouvement Olympique, N° XXIV-24, XXVI-26, XXVII-27, XXX-30, XXXI-31.

SOW, F. (1994). Le rôle de l'analyse de genre dans le future des sciences sociales en Afrique. Bulletin du CODESRIA, N° 2, Dakar.

SOW, M. (1985). Contribution à l'étude interculturelle du statut du corps en milieu scolaire sénégalais. pour une redéfinition des pratiques d'Education physique. Thèse de doctorat de 3^{ème} .

ANNEXES

QUESTIONNAIRE N°2

Ce questionnaire, destiné aux administrateurs, aux techniciens, aux athlètes féminines du sport sénégalais a été élaboré pour les besoins d'un mémoire en Sciences et Techniques de l'Activité Physique et du Sport.

Il a pour objet d'étude : **l'analyse de la participation des femmes sénégalaise au sport de compétition**

1) identification

-age.....

-sexe.....

-niveau d'études.....

-profession.....

-ethnie.....

-religion.....

-statut au niveau de la fédération : -administrateur -technicien -athlète

2) êtes-vous membre d'un club ?

-si oui lequel ?

-si non pourquoi ?

3) avez-vous pratique une activité sportive ?

-si oui laquelle ?.....

Préciser le niveau de pratique :

-Scolaire ou universitaire -national -international

-Si non

pourquoi ?.....

.....

4) avez-vous une idée sur le pourcentage de femmes qui participent dans les différents niveaux de votre discipline ?

-si oui préciser à quel titre : -administrateur -technicienne -athlète

-si non dites pourquoi ?.....

5) Y a-t-il selon vous au niveau de votre discipline une politique qui vise à promouvoir la participation de la femme ?

-si oui préciser sous quelle forme ?.....

-si non préciser si elle est : -utile -inutile -sans avis

6) Quels sont selon vous les facteurs limitant la participation des femmes dans la pratique sportive ?

Sont-ils d'ordre : - culturel - religion - discrimination sexuelle

2E CONFERENCE MONDIALE DU CIO SUR LA FEMME ET LE SPORT

Paris, 6-8 mars 2000

Résolution

La Conférence,

Rappelant que le but du Mouvement olympique est de construire un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique sans discrimination d'aucune sorte,

Se félicitant des initiatives lancées par le Comité International Olympique, les Fédérations Internationales et les Comités Nationaux Olympiques pour la promotion des femmes dans le sport,

Considérant la tâche accomplie depuis la 1ère Conférence mondiale sur la femme et le sport tenue à Lausanne (Suisse) en 1996,

Rappelant les recommandations formulées dans l'Appel de Windhoek, l'Agenda de Berlin sur l'éducation physique et la Déclaration de Punta del Este de l'UNESCO,

Reconnaissant que davantage de défis doivent être relevés pour assurer l'égalité des chances dans le mouvement sportif au niveau local, national, continental et mondial,

1. Prie instamment le Président du Comité International Olympique de demander aux Fédérations Internationales de sports, aux Comités Nationaux Olympiques, aux fédérations nationales et aux organisations sportives d'atteindre l'objectif de 10% minimum de représentation féminine aux postes de décision avant le 31 décembre 2000, conformément à la décision prise par la Session du CIO en 1996, d'évaluer les raisons pour lesquelles les objectifs n'ont pas été atteints et d'élaborer un plan d'action pour y pallier, et si besoin est, de prolonger la période jusqu'en juin 2001 et de s'assurer que l'objectif des 20% pour 2005 soit maintenu et atteint;

2. Demande au Comité International Olympique, aux Fédérations Internationales de sports et aux Comités Nationaux Olympiques de se fixer des échéances propres en ce qui concerne la représentation future au sein de leurs instances dirigeantes jusqu'en 2020;

3. Demande au Comité International Olympique d'encourager la présence d'au moins une femme au sein des délégations nationales lors des assemblées mondiale, régionale et autres rencontres des organisations sportives ;

4. Invite le Comité International Olympique à accroître les bourses et les stages de formation à l'intention des femmes dirigeantes, athlètes, entraîneurs et autres officielles, notamment par le biais des programmes de la Solidarité Olympique, avec une attention particulière portée aux femmes originaires de pays en développement, de fournir des ressources pédagogiques incluant des manuels sur l'égalité des sexes dans le sport et de continuer à organiser des séminaires d'information et de soutenir des initiatives de recherche aux niveaux national et continental;

5. **Prie instamment** les gouvernements par le biais des organismes concernés tels que la commission sur le statut des femmes de prendre en considération, dans l'examen de la plate-forme d'action des Nations Unies (Pékin +5) et dans son document final, l'importance de l'activité physique et du sport pour l'épanouissement des jeunes filles et des femmes à toutes les étapes de leur vie, en ce qui concerne les domaines de la santé, des droits humains, de l'éducation, de la prise de décision et des enfants;
6. **Invite** les organisations intergouvernementales, et l'UNESCO notamment, à mettre l'accent sur l'influence positive des articles de la CEDAW portant sur le développement des activités physiques et du sport pour les jeunes filles et les femmes;
7. **Invite** le Comité International Olympique et les autres membres du Mouvement olympique à sensibiliser davantage le public sur l'importance d'une éducation physique de qualité et à élaborer une stratégie et développer du matériel pédagogique pour soutenir l'éducation physique dans les programmes scolaires notamment pour les filles;
8. **Prie instamment** toutes les organisations sportives nationales et internationales de faire usage du sport comme instrument de promotion pour une culture de la paix, pour une compréhension mutuelle et pour le respect de la Trêve Olympique dans les zones en conflit;
9. **Prie instamment** le Comité International Olympique, les Fédérations internationales de sports, les Comités Nationaux Olympiques et les fédérations nationales d'élaborer et de mettre en place une politique concernant le harcèlement sexuel, comprenant un code de conduite applicable aux athlètes, aux entraîneurs et aux dirigeants sportifs et autres parties olympiques, et d'inclure ce thème dans tous les séminaires et conférences organisés par les Fédérations Internationales et les Comités Nationaux Olympiques;
10. **Prie instamment** les organisations non gouvernementales traitant de la femme et du sport d'établir des relations de travail avec les institutions gouvernementales concernées et le mouvement sportif au niveau local, national et international afin de bénéficier des programmes d'assistance technique;
11. **Recommande** à toutes les parties concernées d'oeuvrer plus étroitement avec les médias pour assurer une information plus large et plus exacte pour projeter une image réelle sur le sport féminin et de créer des programmes de formation spéciaux pour les femmes journalistes;
12. **Félicite** le Comité International Olympique et son groupe de travail "Femme et Sport" d'avoir organisé cette Conférence mondiale sur la femme et le sport;
13. **Adresse ses sincères remerciements** aux autorités françaises et au Comité National Olympique et Sportif Français pour leur coopération et leur accueil.

Paris, le 8 mars 2000



Conférence mondiale du CIO sur la femme et le sport, 1996

Résolutions

L'Assemblée,

Félicitant le Comité International Olympique (CIO) d'avoir pris l'initiative d'organiser une Conférence mondiale sur la femme et le sport avec des représentants de nombreux pays et d'organisations inter et non gouvernementales;

Accueillant avec satisfaction l'initiative du CIO de créer un groupe de travail sur la femme et le sport et attendant avec intérêt de recevoir des recommandations suivies et constructives;

Saluant la coopération entre les différents secteurs de la communauté sportive et des gouvernements, que ce soit au niveau national ou international, en vue de promouvoir les questions liées à la femme dans le sport;

Attendant avec intérêt l'organisation de manifestations identiques, lorsque cela s'avérera nécessaire, afin d'encourager l'ascension des femmes;

Rappelant que le but du Mouvement olympique est de bâtir un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique, sans discrimination d'aucune sorte;

Reconnaissant que l'idéal olympique ne peut être pleinement atteint sans l'égalité des sexes et tant que ce principe n'est pas appliqué au sein du Mouvement olympique;

- 1 **Invite** le CIO, les Comités Nationaux Olympiques (CNO) et les Fédérations Internationales (FI) à prendre en considération la question de l'égalité des sexes dans leurs politiques, programmes et règlements et à reconnaître les besoins spécifiques des femmes afin que ces dernières puissent jouer un rôle actif et complet dans le milieu sportif;
- 2 **Préconise** l'égalité des chances en termes d'épanouissement professionnel et personnel pour toutes les femmes présentes dans le monde du sport, que ce soit en tant qu'athlètes, entraîneurs ou administratrices, et recommande aux FI et aux CNO de créer des comités spéciaux ou des groupes de travail composés d'au moins 10% de femmes afin d'élaborer et de mettre en oeuvre un plan d'action en vue de promouvoir le rôle des femmes dans le sport;
- 3 **Demande** que des commissions traitant tout particulièrement de la question des femmes dans le sport soient instituées au niveau national et international;
- 4 **Recommande** la création par les CNO de commissions d'athlètes comportant des femmes, comme moyen de former les femmes aux fonctions dirigeantes;
- 5 **Encourage** le CIO à poursuivre dans cette voie afin d'atteindre

Les femmes dans le
Mouvement Olympique

Index

- Introduction
- Programme
- Informations utiles et
accréditation
- Résolution de 1996

l'objectif consistant à avoir un nombre identique d'épreuves féminines et masculines au sein du programme olympique;

- 6 **Suggère** que dans le cadre de la Solidarité Olympique, un fonds spécial soit affecté à la promotion du sport féminin à tous les niveaux ainsi qu'à la formation de femmes administratrices, officielles techniques et entraîneurs, plus particulièrement dans les pays en développement;
- 7 **Demande** que le CIO organise chaque année et sur les cinq continents un stage de formation destiné aux femmes dans l'un des domaines suivants : fonction d'entraîneur, activité technique, administration, et médias/journalisme;
- 8 **Propose** que l'un des critères d'évaluation des villes candidates à l'organisation des Jeux Olympiques soit la preuve de leur capacité à répondre aux besoins des femmes dans le sport;
- 9 **Soutient et encourage** la production accrue de travaux de recherche et de données statistiques sur des sujets en relation avec la femme et le sport, ainsi que leur diffusion à toutes les parties prenantes au mouvement sportif, avec le compte rendu des progrès réalisés dans le sport au profit des femmes et des jeunes filles;
- 10 **Engage** instamment le CIO à supprimer la procédure actuelle de contrôle de féminité pendant les Jeux Olympiques;
- 11 **Appelle** les fédérations sportives nationales et internationales à faciliter et à promouvoir le sport pour les femmes handicapées, attendu que les femmes handicapées doivent relever un double défi dans le monde du sport.
- 12 **Encourage** le CIO, dans ses relations avec les organisations inter et non gouvernementales, notamment celles qui s'occupent en priorité des femmes et des jeunes filles, de coopérer dans le cadre d'initiatives visant à la création d'un programme scolaire d'éducation physique au niveau mondial afin de promouvoir la santé et la qualité de la vie;
- 13 **Recommande** au CIO d'aviser les gouvernements de l'assistance technique qu'il apporte aux pays en développement;
- 14 **Demande** au CIO d'orienter la réflexion de son groupe de travail sur la femme et le sport vers les besoins spécifiques des femmes et des enfants dans le sport, en tenant compte de l'importance du soutien familial dans l'épanouissement des jeunes filles athlètes;
- 15 **Recommande** au CIO de doter le groupe de travail sur la femme et le sport du statut de commission à part entière;
- 16 **Encourage** le CIO à continuer à développer des outils éducatifs pour contribuer à augmenter les chances des femmes dans le sport;
- 17 **Recommande** au CIO de choisir un thème pour l'Olympiade 1996-2000 qui serait "Olympiade pour la femme".

